PRÉAMBULE 2

1 INTRODUCTION ET SYNTHÈSE 3

2 CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE 8
2.1 Population totale 8
2.2 Structure de la population par âge et par sexe 9
2.3 Ménages 11
2.4 Multiculturalité 14

3 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES 16
3.1 Statut socio-économique de la population 16
3.2 Marché du travail 18
3.3 Revenus et sources de revenus 20

4 SANTÉ 29
4.1 État de santé général 29
4.2 Santé des jeunes enfants 32

5 ÉDUCATION 37
5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel . . 37
5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire 38
5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire 39

6 LOGEMENT ET CADRE DE VIE 40

COLOPHON 41

Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise

Fiche n°5

Commune d'Etterbeek

Edition 2/2010

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE – COHÉSION SOCIALE

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE – COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES – IGEAT

PRÉAMBULE

Ce document constitue la fiche n°5-Etterbeek des *«Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise».*

L'objectif de ces fiches est d'offrir aux décideurs et aux acteurs locaux un outil simple pour appréhender certaines caractéristiques de la population avec laquelle ils travaillent et de les aider à orienter leurs stratégies.

Dans le cadre de son décret «Cohésion sociale», la Commission communautaire française (**COCOF**) a commandité un outil permettant d'appréhender statistiquement les problèmes et besoins des communes bruxelloises en matière de cohésion sociale, à confronter avec les réalités vécues par les acteurs sur le terrain. Des comparaisons intra-communales (par secteurs statistiques) et communales-régionales (entre les communes et le niveau régional) y sont opérées.

Les différents documents qui composent cet outil ont été réalisés par l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles (**ULB-IGEAT**) en collaboration avec l'**Observatoire de la Santé et du Social**. Cet état des lieux est présenté aux différentes concertations locales et confronté à la réalité vécue par les acteurs sur le terrain afin de signaler d'éventuels besoins et problématiques non répertoriés dans l'état des lieux statistique. Cette analyse soutient le travail des coordinations locales au niveau communal, en vue de la préparation du nouveau plan quinquennal 2011-2015.

Étant donné que les fiches intéressent également un public plus large, l'Observatoire de la Santé et du Social a traduit les fiches communales.

Il s'agit concrètement d'une actualisation et d'un développement des fiches communales de l'Observatoire reprenant les statistiques sanitaires et sociales par commune. Des indicateurs liés au logement et à l'enseignement (avec des chiffres provenant aussi bien de la Communauté française que de la Communauté flamande) sont également inclus. À côté des 19 fiches communales et d'une fiche pour la Région, un mode d'emploi aide les acteurs locaux dans l'interprétation des données de leur commune. Un troisième et dernier document intitulé «sources et références» guide les utilisateurs dans leurs éventuelles recherches personnelles dans les données chiffrées de base.

Cet ensemble de fiches est complémentaire des rapports de l'Observatoire de la Santé et du Social («Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale», «Baromètre social annuel», «Tableau de bord de la Santé en Région de Bruxelles-Capitale», … tous consultables et téléchargeables gratuitement sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social (**www.observatbru.be**) et des instruments développés par l'**IBSA** (**Monitoring des Quartiers**, Indicateurs statistiques, Baromètre conjoncturel). Les commentaires des données présentées seront donc réduits et nous vous invitons à vous reporter à la lecture de ces autres documents pour plus de précision.

Les chiffres pour la commune d'Etterbeek sont comparés soit à la valeur moyenne pour de Région bruxelloise, soit à l'étendue des valeurs existantes pour les différentes communes. Par «Région» ou «Région bruxelloise», on entend la Région de Bruxelles-Capitale (19 communes).

I. INTRODUCTION ET SYNTHÈSE

Carte 1 : Carte de repérage d'Etterbeek.

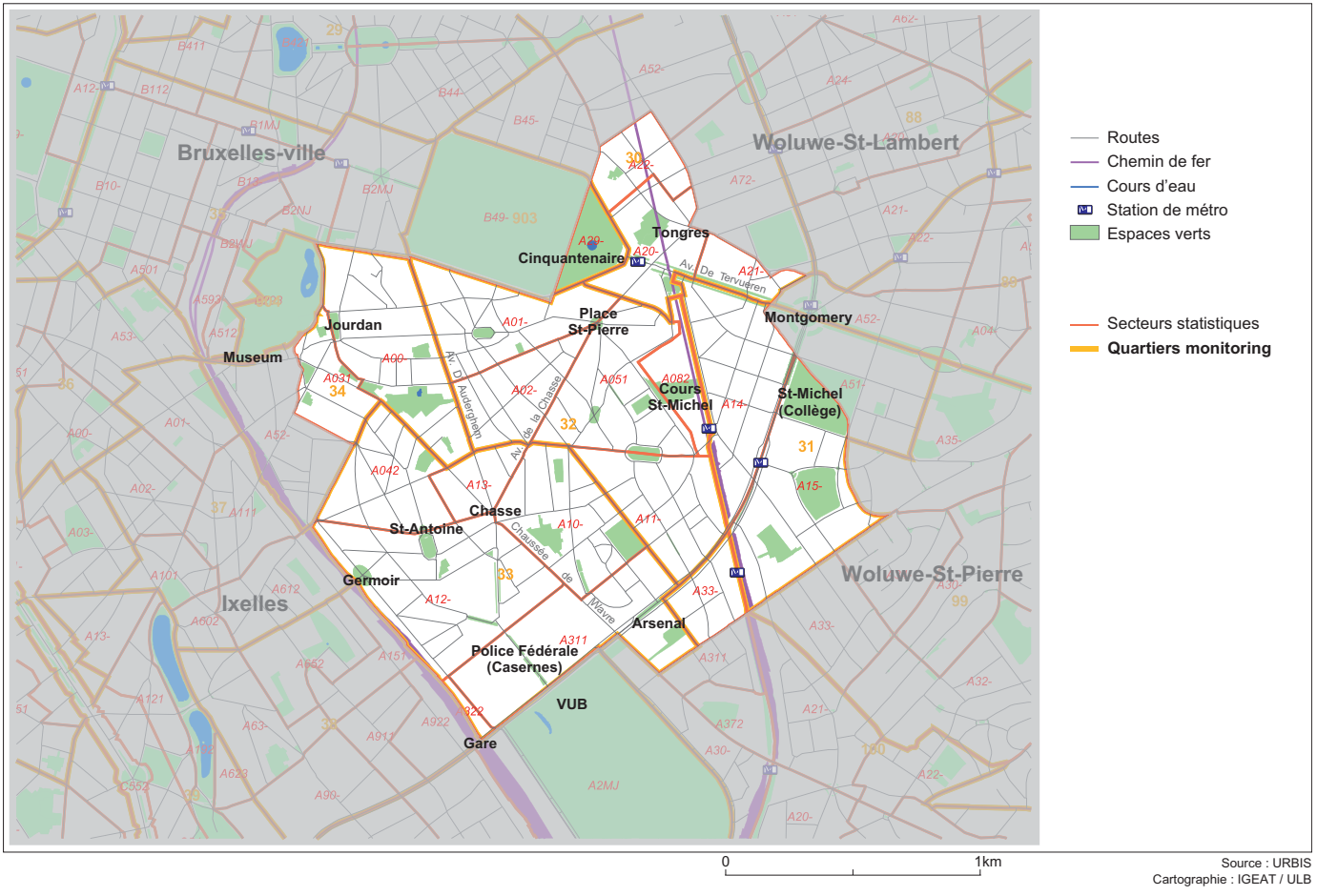

Cette carte de repérage permet de visualiser les découpages dans lesquels sont présentés les statistiques infra-communales. Les secteurs statistiques sont délimités en rouge sur la carte. Leurs identifiants sont composés d'un préfixe (21005 pour Etterbeek) et d'un suffixe indiqué également en rouge sur la carte (A00-, A01-, ...). Les codes, dénominations, populations et densités de population de chaque secteur sont repris dans une liste disponible à la fin du mode d'emploi et sur une carte visualisable sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social.

Les quartiers du **Monitoring des Quartiers** sont délimités en orange, leurs numéros sont également en orange sur la carte. Il s'agit d'agrégats de secteurs statistiques, mais les limites de ces quartiers ne concordent par contre pas toujours avec les limites communales car ils peuvent être à cheval sur plusieurs communes, comme ici dans le cas du quartier «31» (Saint-Pierre). Les quartiers ainsi que les secteurs statistiques qui les composent sont également repris à la fin du mode d'emploi.

Carte 2 : Répartition de la population d'Etterbeek au 01/01/2006.

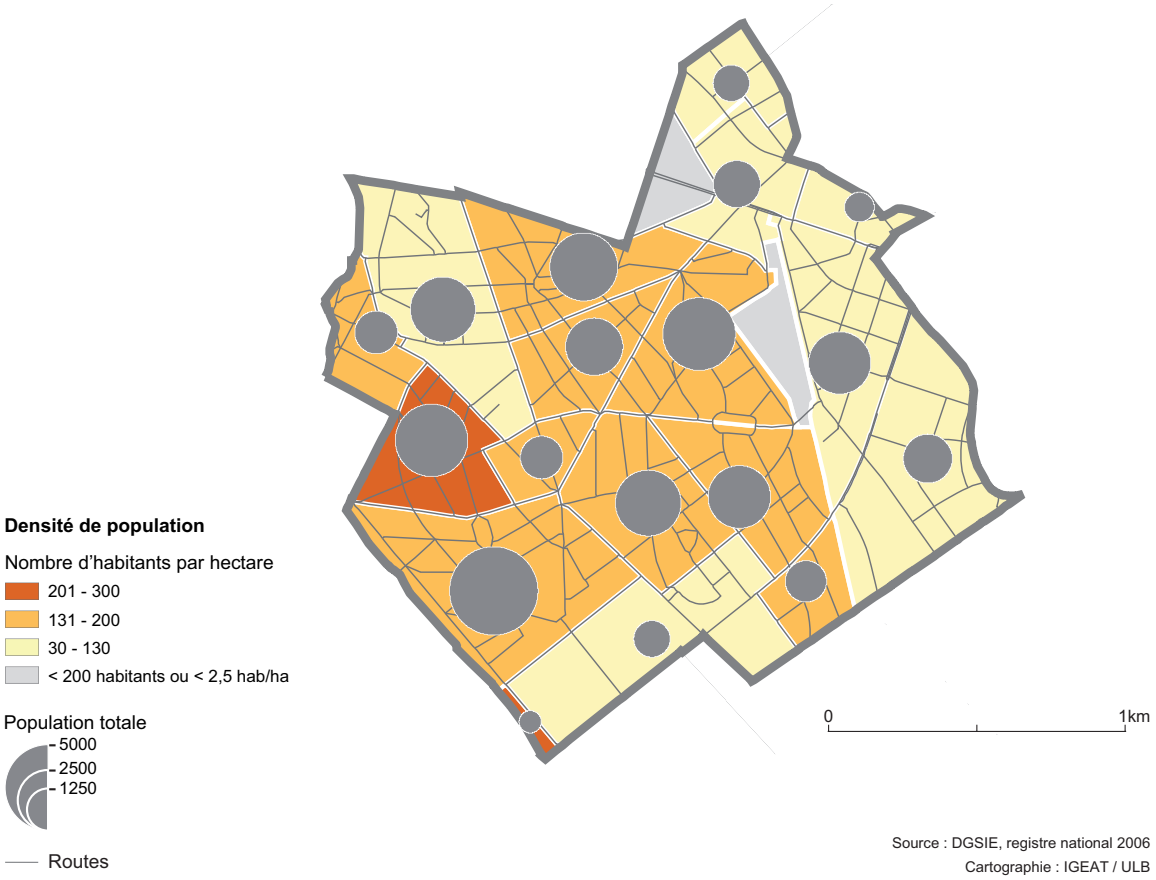

Etterbeek est une commune assez densément peuplée (4,1 % de la population régionale) bordée par Ixelles à l'ouest, le campus ULB-VUB de la Plaine et l'Avenue des Volontaires au sud, Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert à l'est, le Cinquantenaire (situé sur Bruxelles-Ville) et la rue de Linthout au Nord. La commune est traversée par plusieurs grands axes (avenue d'Auderghem, chaussée de Wavre, avenue de la Chasse) qui se croisent au carrefour de la Chasse, cœur commercial de l'entité. La population est répartie de manière assez uniforme sur l'ensemble du territoire communal, qui est entièrement urbanisé. Seuls sont peu densément peuplés une partie du cours Saint-Michel et le site des casernes de la police fédérale à l'extrême sud. Démarrant au cours des années 1860, l'urbanisation de la commune se poursuivra jusqu'au début des années 1960, date à laquelle la population dépasse les 50 000 habitants. L'urbanisation touchant déjà de vastes parties de la commune avant la Première Guerre mondiale, elle prend la forme de grands hôtels de maître le long des avenues de

prestige et de maisons bourgeoises en îlots fermés dans les espaces intermédiaires. Les quartiers urbanisés plus récemment (à l'est des boulevards militaires essentiellement) prennent les formes typiques de l'après Seconde Guerre mondiale, de petits immeubles de rapport (1) et maisons mitoyennes «bel-étage». La vallée du Maelbeek, implantation historique des noyaux villageois, concentre l'habitat le plus ancien. Entre 1961 et la fin des années 1990, la saturation du territoire communal se traduit par une baisse de la population d'environ 15 000 habitants. Mais récemment, comme dans la plupart des communes de la première couronne bruxelloise (2), on observe une croissance nette de la population etterbeekoise, liée à un regain d'attractivité résidentielle, entre autres de la part de jeunes et de cadres internationaux attirés par la proximité des institutions européennes. Etterbeek compte 42 902 habitants au 1er janvier 2008.

La proportion de 20 à 64 ans est sensiblement plus importante à Etterbeek qu'en moyenne dans la Région bruxelloise. La **population** en âge d'activité augmente tandis que la proportion de jeunes diminue légèrement. Avec la légère baisse des plus de 65 ans, cela induit un indice de dépendance plus faible que dans l'ensemble de la Région. La proportion de personnes de plus de 65 ans est relativement faible, celles-ci sont plutôt âgées. Les ménages d'isolés sont nettement surreprésentés et 73 % des ménages n'ont pas d'enfant, ce qui est nettement plus que la moyenne régionale. Les quartiers d'Etterbeek où les familles avec enfants sont proportionnellement un peu plus nombreuses se situent à l'ouest de la commune ou dans les logements sociaux du quartier des casernes.

Une grande part de la population est de **nationalité** belge (62 %), mais la part des non-belges est nettement plus élevée à Etterbeek qu'en moyenne dans la Région. Cela s'explique par une très forte présence des étrangers issus de l'Union européenne, en ce compris les pays récemment entrés. Il s'agit essentiellement de fonctionnaires et cadres internationaux, dont nombre d'entre-deux avec leur famille. Les immigrés issus du Maghreb et plus globalement toutes les nationalités moins nettement associées au cadres ou et fonctionnaires internationaux sont sous-représentées à Etterbeek.

Située en première couronne dans le quadrant sud-est, la commune d'Etterbeek est caractérisée par une population au **profil socio-économique** diversifié, mêlant ménages des classes populaires, de la classe moyenne, ou très aisés. Cela se traduit par un niveau moyen du revenu imposable légèrement supérieur à la moyenne bruxelloise, même s'ils sont moins élevés dans les quartiers de l'ouest de la commune, au profil nettement plus populaire. Les **taux d'activité** (3) sont légèrement plus faibles que la moyenne régionale à tous les âges, tant pour les hommes que pour les femmes. Les employés du secteur privé ou public constituent l'essentiel des travailleurs à Etterbeek, les ouvriers étant nettement sous-représentés. Le **taux de chômage** (4) communal est inférieur à la moyenne bruxelloise, même s'il est un peu plus élevé dans les quartiers de l'ouest de la commune. Le taux de chômage des jeunes (26,1 %) n'est pas supérieur à la moyenne régionale. Le chômage à Etterbeek présente un profil assez similaire au profil régional. Il est cependant plus masculin et associé aux 25-49 ans dans l'ouest de la commune alors qu'il est plutôt féminin et âgé dans l'est de la commune, ce qui est un profil typique des quartiers aisés où l'arrêt (volontaire) des carrières féminines est plus répandu. La proportion de la population qui vit d'un revenu minimum d'insertion ou d'une allocation de remplacement est plus basse à Etterbeek que dans l'ensemble de la Région. Il s'agit essentiellement de bénéficiaires âgés.

Le niveau de **santé** perçu est lui aussi très proche de la moyenne régionale. Même corrigés de l'effet de la structure d'âge, assez jeune à Etterbeek, les **taux de mortalité** (5) sont inférieurs à ceux observés pour l'ensemble de la Région, sauf pour les maladies respiratoires chez les femmes. Le **taux de natalité** (6) est stable et inférieur à la moyenne régionale, ce malgré la part des jeunes adultes dans la population d'Etterbeek. Mais il s'agit souvent d'isolés et par ailleurs la maternité est plus tardive chez les femmes plus diplômées, bien représentées à Etterbeek. Les naissances ont lieu au sein de foyers disposant de doubles revenus dans la moitié des cas, ce qui suppose de bonnes conditions pour les jeunes enfants. Un nombre croissant des naissances est le fait de ressortissants de l'Union européenne.

(1,2,3,4,5,6) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

Dans le cadre de l'**enseignement** secondaire, la filière générale est majoritairement suivie par les jeunes résidant à Etterbeek, mais la part suivant les filières techniques et professionnelles est assez proche de la moyenne régionale. Le retard scolaire, bien que non négligeable et un peu plus marqué chez les garçons, ne touche pas plus les jeunes d'Etterbeek qu'en moyenne dans la Région. Néanmoins la situation est loin d'être brillante pour l'ensemble de la Région bruxelloise. À l'issue de l'enseignement obligatoire, ils ne sont proportionnellement pas plus nombreux à suivre des études supérieures qu'en moyenne à Bruxelles. Le niveau moyen de qualification des habitants ne pose pas de problème spécifique d'insertion sur le marché du travail et, à diplôme égal, on observe proportionnellement moins de chômeurs qu'attendu en fonction de la moyenne régionale, surtout à l'est et dans le nord de la commune.

Commune de première couronne, Etterbeek a un **parc immobilier** assez ancien, plus des trois-quarts des logements datant d'avant 1961. Ils sont généralement confortables à très confortables. L'état intérieur du bâti pose parfois problème suite à la vétusté de certaines installations mais l'aspect extérieur et l'esthétique sont appréciés. La tranquillité mais aussi la propreté sont jugées assez sévèrement sur quasiment tout le territoire communal, à l'exception de la partie est pour ce qui est de la propreté. La proximité du Cinquantenaire n'améliore que modérément la perception des espaces verts, les habitants de la plupart des quartiers de la commune jugeant leur environnement immédiat assez mal équipé sur ce plan. Notons que la part des ménages ayant accès à un jardin privé est très faible dans la commune, où plus des trois-quarts des habitants résident en appartement.

Quelques **enjeux** se dégagent de cet aperçu statistique de la commune d'Etterbeek :

- Même si la part des personnes âgées diminue fortement, il faudra encore pendant de nombreuses années faire face au vieillissement de la population. Bien que l'âge moyen n'augmente plus depuis quelques années, c'est essentiellement du fait d'une présence massive de jeunes adultes, en partie sous l'influence de la présence des institutions européennes. Cela limite la présence des familles avec de jeunes enfants, qui ont probablement des problèmes à se loger sur la commune si leurs revenus ne sont pas suffisamment élevés.

- La situation socio-économique de la majorité des habitants, satisfaisante à très bonne du fait d'une insertion correcte sur le marché de l'emploi, ne doit pas occulter la présence significative des classes moyennes dans le centre et l'ouest de la commune. La position sur le marché de l'emploi de ces classes moyennes tend à se fragiliser, notamment du fait de niveaux de formation intermédiaires plutôt que supérieurs. Dans ce contexte, l'augmentation du chômage peut mettre à mal les ménages où deux emplois sont nécessaires pour assurer l'équilibre financier.

Echos du terrain

En la croisant avec votre expérience des conditions de vie dans la commune, la lecture des statistiques reprises dans les pages suivantes vous amènera peut-être à tirer d'autres conclusions ou à vous poser de nouvelles questions. L'espace ci-dessous est prévu à cet effet.

2. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs démographiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Type de ménages», «Nationalités», «Mobilité résidentielle» et «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

2.1 Population totale

Figure 1 : Évolution de la population totale d'Etterbeek (1980-2008).

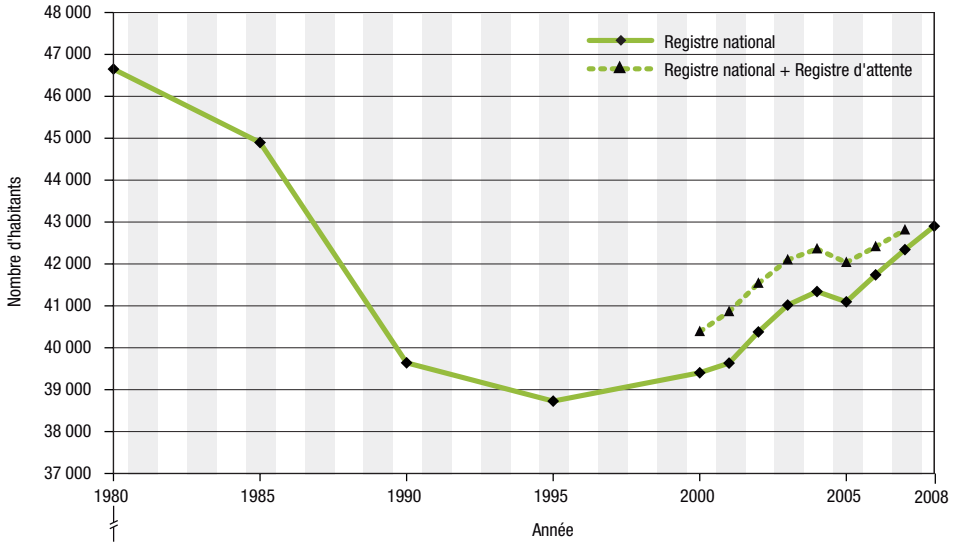

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national et Registre d'attente.

Le Registre national des personnes physiques reprend les personnes inscrites dans les registres de population des communes. Ces personnes peuvent être de nationalité belge ou non (suivant certaines conditions de titre de séjour). Les personnes étrangères employées par les institutions européennes et les membres de leurs ménages y sont également reprises (sauf ceux ayant un statut de diplomate).

Le Registre d'attente, créé suite à la loi du 24 mai 1994, comptabilise les étrangers qui se déclarent réfugiés ou qui demandent la reconnaissance de la qualité de réfugié.

Le nombre d'habitants à Etterbeek a progressivement diminué jusqu'en 1995. Depuis on observe une nette augmentation de la population qui atteint 42 902 habitants en 2008.

2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Figure 2 : Histogramme de la population totale à Etterbeek au 01/01/2008 et 01/01/1998.

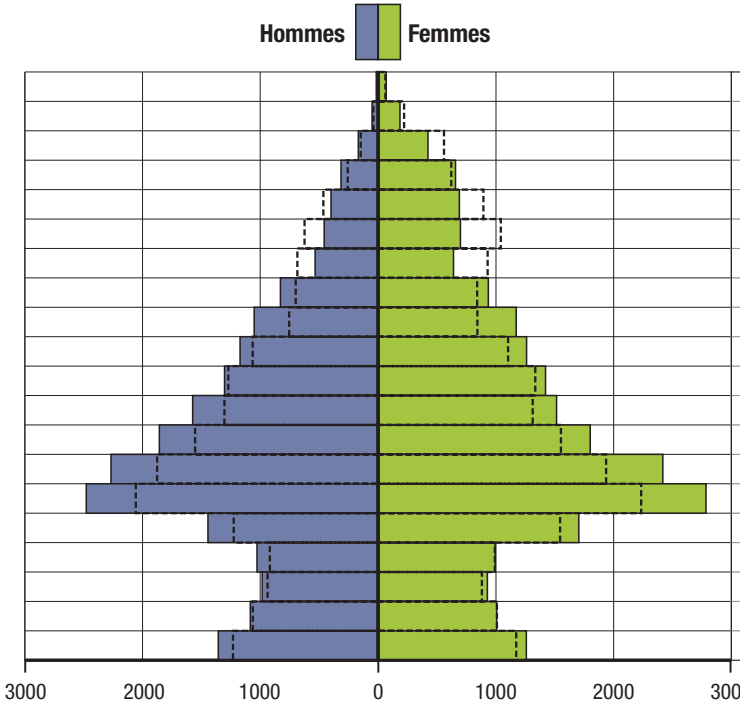

	Hommes 1998	Femmes 1998	Hommes 2008	Femmes 2008
95 ans +	7	60	13	67
90-94 ans	38	219	49	184
85-89 ans	145	558	166	422
80-84 ans	256	620	313	656
75-79 ans	463	893	398	689
70-74 ans	623	1 041	456	698
65-69 ans	684	929	533	639
60-64 ans	698	840	828	935
55-59 ans	754	842	1 051	1 172
50-54 ans	1 064	1 103	1 171	1 260
45-49 ans	1 271	1 334	1 303	1 421
40-44 ans	1 304	1 312	1 574	1 515
35-39 ans	1 553	1 552	1 857	1 801
30-34 ans	1 876	1 936	2 268	2 418
25-29 ans	2 057	2 234	2 478	2 785
20-24 ans	1 225	1 545	1 444	1 704
15-19 ans	918	990	1 027	993
10-14 ans	937	880	983	927
5-9 ans	1 063	1 008	1 084	1 006
< 5 ans	1 231	1 172	1 356	1 258

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national (1998 – 2008).

Au 1er janvier 2008, la commune d'Etterbeek compte officiellement 42 902 habitants (20 352 hommes et 22 550 femmes), on dénombrait également 468 personnes dans le Registre d'attente (en 2007). 4,1 % de la population de la Région bruxelloise vit à Etterbeek. Depuis 10 ans, on observe, une augmentation de la population dans toutes les catégories d'âges, à l'exception des personnes âgées de plus de 65 ans.

2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Tableau 1 : Évolution des caractéristiques de la population à Etterbeek et en Région bruxelloise de 1998 à 2008.

	Etterbeek			Région bruxelloise		
	1998	2003	2008	1998	2003	2008
% < 3 ans	3,8 %	3,6 %	3,8 %	3,9 %	4,2 %	4,5 %
% < 18 ans	18,8 %	18,6 %	18,1 %	20,9 %	21,4 %	21,9 %
% < 20 ans	20,9 %	20,6 %	20,1 %	23,2 %	23,6 %	24,2 %
% 18-64 ans	64,5 %	67,0 %	69,5 %	61,9 %	62,8 %	63,6 %
% 20-64 ans	62,4 %	65,0 %	67,6 %	59,6 %	60,6 %	61,3 %
% 65 ans et plus	16,7 %	14,4 %	12,3 %	17,2 %	15,9 %	14,5 %
% 80 ans et +	4,9 %	4,6 %	4,4 %	4,5 %	4,6 %	4,7 %
Indice de vieillissement (≥ 65 ans / 0-19 ans)	79,7	70,3	61,2	74,0	67,2	60,0
Indice de dépendance (0-19 + ≥ 65 ans) / (20-64 ans)	60,1	53,8	48,0	67,8	65,1	63,0
Indice d'intensité du vieillissement (> 80 ans / ≥ 65 ans)	29,1	31,7	35,4	26,3	28,8	32,4

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national.

L'indice de vieillissement est calculé comme le rapport entre les personnes en âge d'être pensionnés (les 65 ans et +) et les jeunes de moins de 20 ans.
L'indice de dépendance est calculé comme le rapport entre les personnes en âge soit d'étude (moins de 20 ans), soit de pension (65 ans et +) et les personnes entre 20 et 64 ans.
L'intensité du vieillissement est la part des plus âgés (plus de 80 ans) au sein des plus de 65 ans.

La commune d'Etterbeek compte plus de personnes actives que la Région bruxelloise mais moins de jeunes et de personnes âgées. L'indice de vieillissement est un peu plus élevé que celui de la Région. On note une évolution légèrement différente avec une stagnation voir une diminution de la proportion de jeunes stable (alors que cette part augmente dans l'ensemble de la Région). La diminution de la proportion de personnes de plus de 65 ans est plus rapide dans la commune d'Etterbeek.

Au cours des dernières années, la population de la Région bruxelloise rajeunit. L'âge moyen des habitants de la commune d'Etterbeek suit de près cette tendance régionale.

Figure 3 : Évolution de l'âge moyen à Etterbeek et en Région bruxelloise de 2000 à 2007.

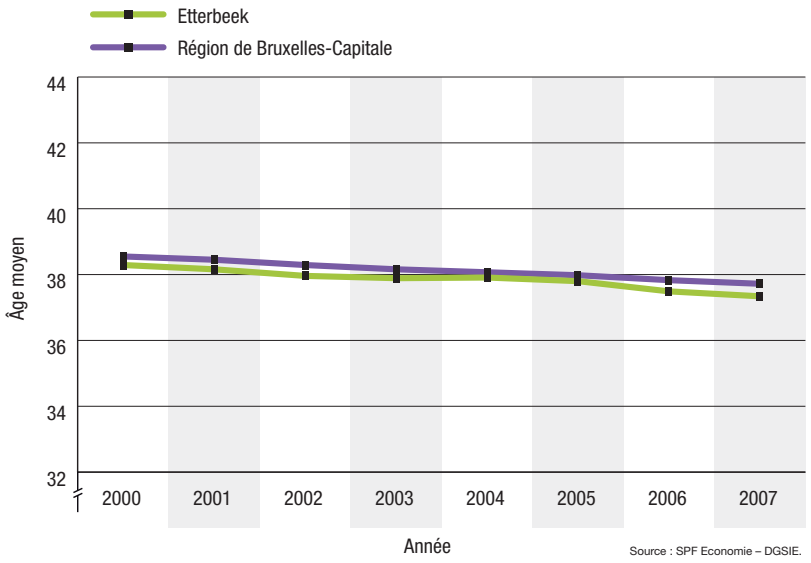

2.3 Ménages

2.3.1 COMPOSITION DES MÉNAGES

Tableau 2 : Composition des ménages à Etterbeek et en Région bruxelloise au 01/01/2007 (tableau alternatif [7]).

	Etterbeek		Région bruxelloise	
	Nombre de ménages	% de ménages	Nombre de ménages	% de ménages
Homme isolé	6 114	26,3	118 947	23,7
Femme isolée	7 205	31,0	128 742	25,6
Couple sans enfants	3 572	15,4	82 178	16,4
Couple avec enfants	3 767	16,2	106 178	21,1
Famille monoparentale (mère)	1 769	7,6	47 068	9,4
Famille monoparentale (père)	245	1,1	7 660	1,5
Autre type de ménage	534	2,3	11 492	2,3
Nombre total de ménages privés	**23 206**	**100,0**	**502 265**	**100,0**

Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering, 2007.

57,3 % des ménages sont des ménages d'une personne. Attention, il s'agit bien de la proportion des ménages, à ne pas confondre avec la proportion de personnes vivant seules. Un ménage peut être constitué d'une ou plusieurs personnes, une personne isolée sera donc considérée comme un ménage d'une personne. Par exemple, les 2 924 hommes isolés d'Etterbeek représentent 18,3 % des ménages mais seulement 8,6 % de la population totale.
72,7 % des ménages au moins n'ont pas d'enfant (au moins 65,7 % en Région de Bruxelles-Capitale). 34,9 % des ménages avec enfants sont des familles monoparentales. Ce sont surtout des mères avec leurs enfants, mais il y a aussi 245 pères avec enfants à Etterbeek.
La composition des ménages diffère selon le secteur statistique. Les cartes ci-dessous donnent plus d'informations à ce propos.

(7) Contrairement aux tableaux de la Direction générale Statistique et Information économique, dans ce tableau-ci sont considérés comme couples non seulement les couples mariés mais aussi les cohabitants non mariés.

2.3 Ménages

2.3.2 MÉNAGES ISOLÉS

Carte 3 : Proportion de ménages d'une personne par secteur statistique à Etterbeek au 01/01/2007.

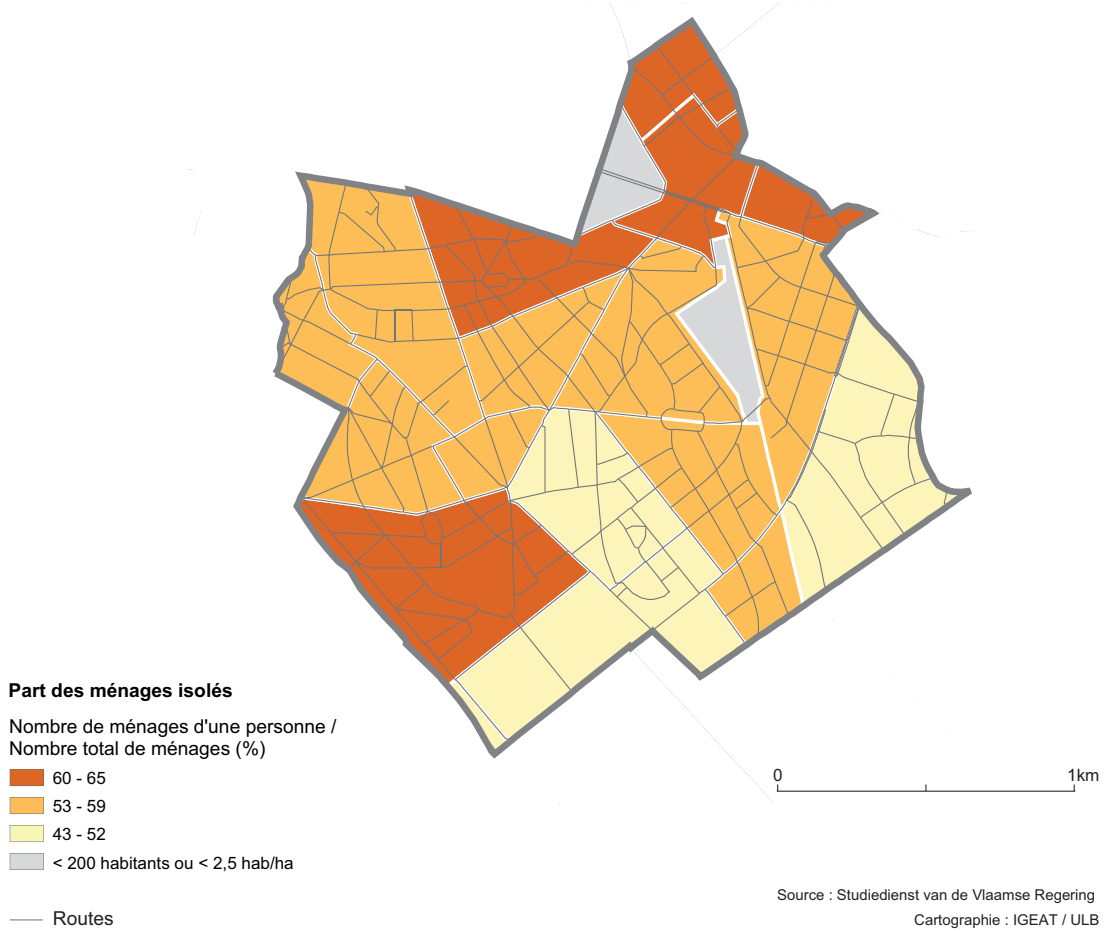
Part des ménages isolés
Nombre de ménages d'une personne / Nombre total de ménages (%)
60 - 65
53 - 59
43 - 52
< 200 habitants ou < 2,5 hab/ha
Routes
0
1km
Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering
Cartographie : IGEAT / ULB

La proportion de ménages d'une personne est bien plus forte à Etterbeek (57,3 %) que dans l'ensemble de la Région (49,3 %). On retrouve les plus fortes parts de ménages d'une personne que dans les secteurs statistiques : «A20- Porte de Tervuren - Braffort» (65,1 %) et «A01- Saint-Gertrude» (64,5 %). La proportion de ménages d'une personne les plus faibles sont celles des secteurs «A322- Nouvelle Avenue - Sud» (43,2 %) et «A311- Caserne» (47,3 %).

2.3 Ménages

2.3.3 MÉNAGES MONOPARENTAUX

Carte 4 : Proportion de ménages monoparentaux par secteur statistique à Etterbeek au 01/01/2007.

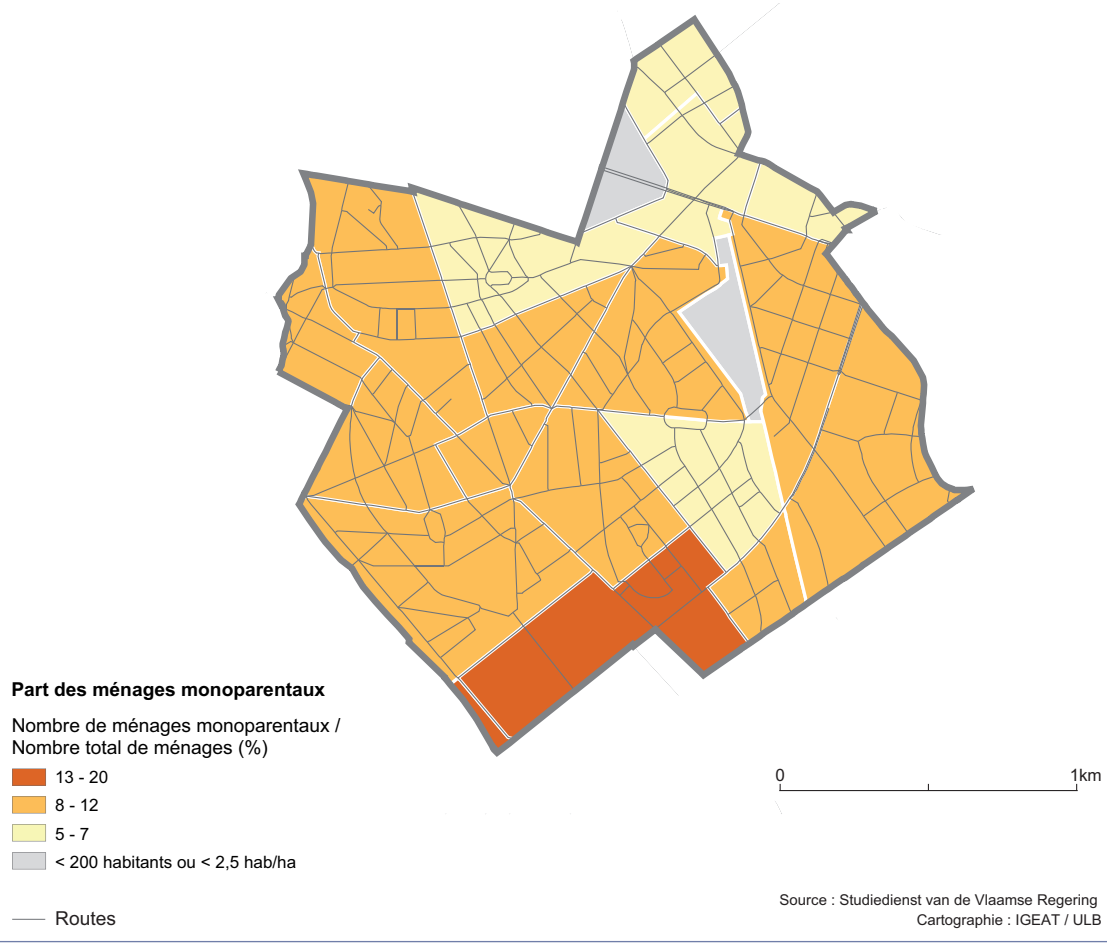
Part des ménages monoparentaux
Nombre de ménages monoparentaux / Nombre total de ménages (%)
13 - 20
8 - 12
5 - 7
< 200 habitants ou < 2,5 hab/ha
Routes
0
1km
Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering
Cartographie : IGEAT / ULB

La proportion de familles monoparentales est plus faible à Etterbeek (8,7 %) que dans l'ensemble de la Région (10,9 %). Cette proportion s'élève à 34,9 % de l'ensemble des familles avec enfants, ce qui est une proportion élevée parmi les communes bruxelloises. La proportion de familles monoparentales est la plus élevée dans le secteur «A322-Nouvelle Avenue - Sud» (20,1 %). C'est un quartier de logements sociaux, les parts de familles monoparentales y sont souvent plus élevées car c'est un critère de priorité pour y accéder. La proportion la plus faible s'observe dans le secteur «A22- Porte de Tervuren - L. De Lan» (%).

2.4 Multiculturalité

Tableau 3 : Principales nationalités à Etterbeek et en Région bruxelloise au 01/01/2008.

Etterbeek

Nationalité	Nombre	%
Total (+ réfugiés)	**42 902**	**100,0**
Belgique	26 696	62,2
France	2 931	6,8
Italie	1 465	3,4
Pologne	1 438	3,4
Espagne	1 023	2,4
Portugal	916	2,1
Allemagne	824	1,9
Royaume-Uni	781	1,8
Maroc	582	1,4
Grèce	372	0,9

Région bruxelloise

Nationalité	Nombre	%
Total (+ réfugiés)	**1 048 491**	**100,0**
Belgique	753 448	71,9
France	46 006	4,4
Maroc	39 095	3,7
Italie	26 695	2,5
Espagne	19 210	1,8
Portugal	16 127	1,5
Pologne	15 645	1,5
Turquie	10 516	1,0
Allemagne	8 886	0,8
Roumanie	8 718	0,8

Sources : SPF Economie – DGSIE, Registre National, 2008.

En 2008, 37,8 % de la population de la commune d'Etterbeek est de nationalité non belge [8], ce qui est bien plus que la moyenne de la Région bruxelloise (28,1 %).

(8) Il s'agit de la nationalité et non de l'origine. Suite aux naturalisations, une grande part de la communauté immigrée est de nationalité belge. Les statistiques par nationalités permettent néanmoins de mettre en évidence les migrations les plus récentes.

2.4 Multiculturalité

Figure 4 : Distribution de la population non belge à Etterbeek et en Région bruxelloise au 01/01/2008.

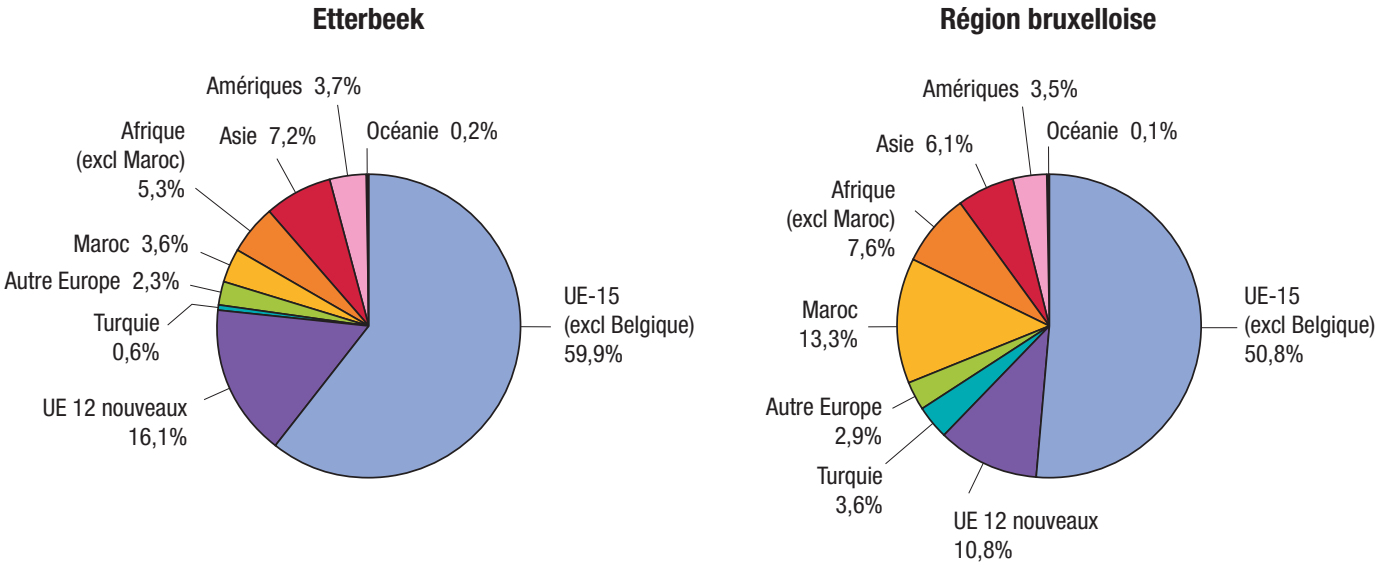

Source : SPF Economie – DGSIE.

Plus à Etterbeek (59,9 %) que pour la totalité de la Région (50,8 %), la majorité de la population non belge est originaire des 15 pays de l'Union européenne (membres avant 2004 [9]). Parmi les non-Belges, la communauté la plus importante est représentée par les Français (18,1 % des non-Belges, 6,8 % de la population totale) suivie par les Italiens (9,0 % des non-Belges), les Polonais (8,9 % des non-Belges), les Espagnols (6,3 % des non-Belges) et les Portugais (5,7 % des non-Belges).

(9) UE 15 : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni, Irlande, Grèce, Espagne, Portugal, Autriche, Finlande, Suède.

UE-12 nouveaux : Chypre, Hongrie, Malte, Pologne, Lettonie, Estonie, Lituanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie.

3. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs socio-économiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Insertion sur le marché du travail» et «Revenus» dans la thématique «Economie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

3.1 Statut socio-économique de la population

3.1.1 STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL

Tableau 4 : Statut socio-économique général de la population d'Etterbeek au 31/12/2007 par sexe et tranche d'âge.

Hommes		**Effectifs**	**0-17 ans**	**18-24 ans**	**25-49 ans**	**50-64 ans**	**65-79 ans**	**plus de 80 ans**
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	7 822	0,2	27,6	59,6	47,7	9,0	4,4
	Demandeur d'emploi	1 364	0,0	6,6	8,8	13,0	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	1 867	-	-	0,1	7,8	80,3	91,4
	Autres	9 399	99,7	65,8	31,5	31,4	10,7	4,2
Population totale BCSS		20 452	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes		**Effectifs**	**0-17 ans**	**18-24 ans**	**25-49 ans**	**50-64 ans**	**65-79 ans**	**plus de 80 ans**
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	6 840	0,3	25,1	49,7	38,3	3,2	0,5
	Demandeur d'emploi	1 302	0,0	4,6	8,0	12,1	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	3 118	-	-	0,2	10,2	76,2	90,3
	Autres	11 285	99,7	70,2	42,1	39,3	20,6	9,2
Population totale BCSS		22 545	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (hommes + femmes)		**Effectifs**	**0-17 ans**	**18-24 ans**	**25-49 ans**	**50-64 ans**	**65-79 ans**	**plus de 80 ans**
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	14 662	0,3	26,3	54,6	42,8	5,6	1,6
	Demandeur d'emploi	2 666	0,0	5,5	8,4	12,6	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	4 985	-	-	0,1	9,1	77,9	90,6
	Autres	20 684	99,7	68,2	36,9	35,6	16,6	7,8
Population totale BCSS		42 997	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCSS (10), chiffres au 31/12/2007.

À Etterbeek, 54,6 % des 25-49 ans ont un emploi (salarié ou indépendant), ce qui est un peu moins que la moyenne régionale (57,0 %). Les 18-24 ans (26,3 % contre 27,3 %), les 50-64 ans (42,8 % contre 44,6 %) et dans une moindre mesure les moins de 18 ans (0,3 % contre 0,4 %) sont aussi moins nombreux à avoir un emploi.

(10) Plus d'informations sur les données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) et la catégorie «autres» sont reprises dans le document «sources et références». Cette dernière comprend notamment les étudiants, les femmes/hommes au foyer…

3.1 Statut socio-économique de la population

3.1.2 MINEURS VIVANT DANS UN MÉNAGE SANS EMPLOI RÉMUNÉRÉ

Figure 5 : Part des mineurs vivant dans un ménage sans emploi rémunéré à Etterbeek et en Région bruxelloise au 31/12/2005.

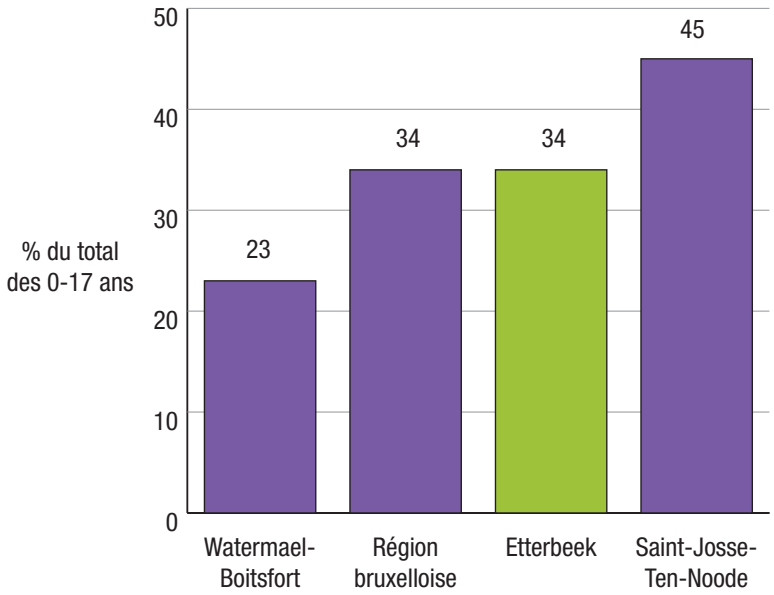

Source : BCSS au 31/12/2005.

34 % des jeunes de moins de 18 ans vivent dans un ménage sans revenu dans la commune d'Etterbeek, la part est du même niveau que celle de l'ensemble de la Région. Ce chiffre moyen cache néanmoins des différences qui existent sur le territoire communal [11].

(11) Pour plus d'informations, voir à la page 80 de l'«Atlas de la santé et du social» de l'Observatoire de la Santé et du Social.

3.2 Marché du travail

3.2.1 POPULATION ACTIVE

Tableau 5 : Taux d'activité [12] de la population d'Etterbeek et de la Région bruxelloise au 31/12/2007 par sexe et par tranche d'âge.

	Etterbeek			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux d'activité	59,9	50,5	55,1	64,4	53,6	59,0
Taux d'activité des 15-24 ans	26,1	23,8	24,9	28,3	25,2	26,7
Taux d'activité des 25-49 ans	68,4	57,7	63,0	74,1	63,5	68,9
Taux d'activité des 50-64 ans	60,7	50,5	55,4	67,4	51,9	59,3
Taux d'activité des plus de 65 ans	7,7	2,1	4,2	7,2	2,1	4,1

Source : BCSS (chiffres au 31/12/07).

À Etterbeek, le taux d'activité (55,1 %) est un peu inférieur à celui de la Région Bruxelles-Capitale (59,0 %). Cela s'observe dans toutes les tranches d'âges, à l'exception des plus de 65 ans. Un taux d'activité faible chez les 15-24 ans peut traduire une plus forte propension de ceux-ci à poursuivre des études supérieures. Il est de 24,9 % dans la commune, contre 26,7 % dans l'ensemble de la Région bruxelloise.

(12) Le taux d'activité est la proportion de personnes effectivement présentes sur le marché de l'emploi (actifs occupés et demandeurs d'emploi) dans la population âgée de 15 à 64 ans.

3.2 Marché du travail

3.2.2 DEMANDEURS D'EMPLOI

Tableau 6 : Taux de chômage et les caractéristiques des chômeurs d'Etterbeek et de la Région bruxelloise au 01/01/2008 par sexe.

	Etterbeek			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux de chômage	15,4	17,5	16,4	17,8	20,5	19,0
Taux de chômage des moins de 25 ans	26,1	26,2	26,1	29,8	33,7	31,7
Durée du chômage						
Moins d'un an	36,8	38,5	37,6	38,1	36,6	37,4
Un à deux ans	17,3	16,9	17,1	16,4	15,9	16,2
Deux à cinq ans	29,1	25,7	27,4	26,2	26,3	26,3
Plus de cinq ans	16,8	18,9	17,9	19,2	21,2	20,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon l'âge						
Moins de 25 ans	13,6	13,6	13,6	14,8	16,5	15,6
De 25 à 49 ans	69,6	69,7	69,6	69,0	68,7	68,8
50 ans et plus	16,8	16,7	16,7	16,2	14,9	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon la nationalité						
Belges	72,0	71,1	71,5	67,3	72,6	69,9
UE sauf belges	10,5	12,2	11,4	10,5	11,5	11,0
Hors UE	17,4	16,7	17,1	22,2	16,0	19,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BNB, SPF Economie - SPF Economie – DGSIE, ACTIRIS, Steunpunt-WSE, calculs Observatoire de l'emploi, Actiris.

Le taux de chômage est moins élevé à Etterbeek (16,4 %) que dans la Région (19,0 %) y compris pour les moins de 25 ans (26,1 % contre 31,7 %). De plus, les chômeurs ont tendance à rester moins longtemps au chômage à Etterbeek que dans l'ensemble de la Région. Au 1er janvier 2008, 37,6 % des chômeurs étaient au chômage depuis moins d'un an (contre 37,4 % pour la Région) et 17,9 % y étaient depuis plus de 5 ans (contre 20,2 %).

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.1 REVENU MOYEN ET MÉDIAN

Tableau 7 : Revenu moyen et médian en euros par an, par habitant et déclaration d'impôts à Etterbeek, en Région bruxelloise et en Belgique, revenus 2006.

	Revenu moyen par habitant (2006)	Revenu moyen par déclaration (2006)	Revenu médian par déclaration (2006)
Etterbeek	11 474 €	23 116 €	17 229 €
Région bruxelloise	11 988 €	22 516 €	15 932 €
Belgique	14 173 €	24 949 €	18 833 €

Sources : Revenus moyens : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2007 (relatives aux revenus 2006).

Le revenu moyen par habitant est le revenu total divisé par la population totale et le revenu moyen par déclaration est le revenu total divisé par le nombre de déclarations fiscales.
Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

Le revenu moyen à Etterbeek est un peu inférieur à la moyenne régionale. Les revenus médians à Etterbeek sont supérieurs à ceux de l'ensemble de la Région bruxelloise [13], mais inférieurs à ce que l'on observe dans le pays.

(13) Pour plus d'informations, voir le «Baromètre Social» de l'Observatoire de la Santé et du Social.

3.3 Revenus et sources de revenus

Carte 5 : Revenu moyen par unité de consommation par secteur statistique à Etterbeek, revenus 2006.

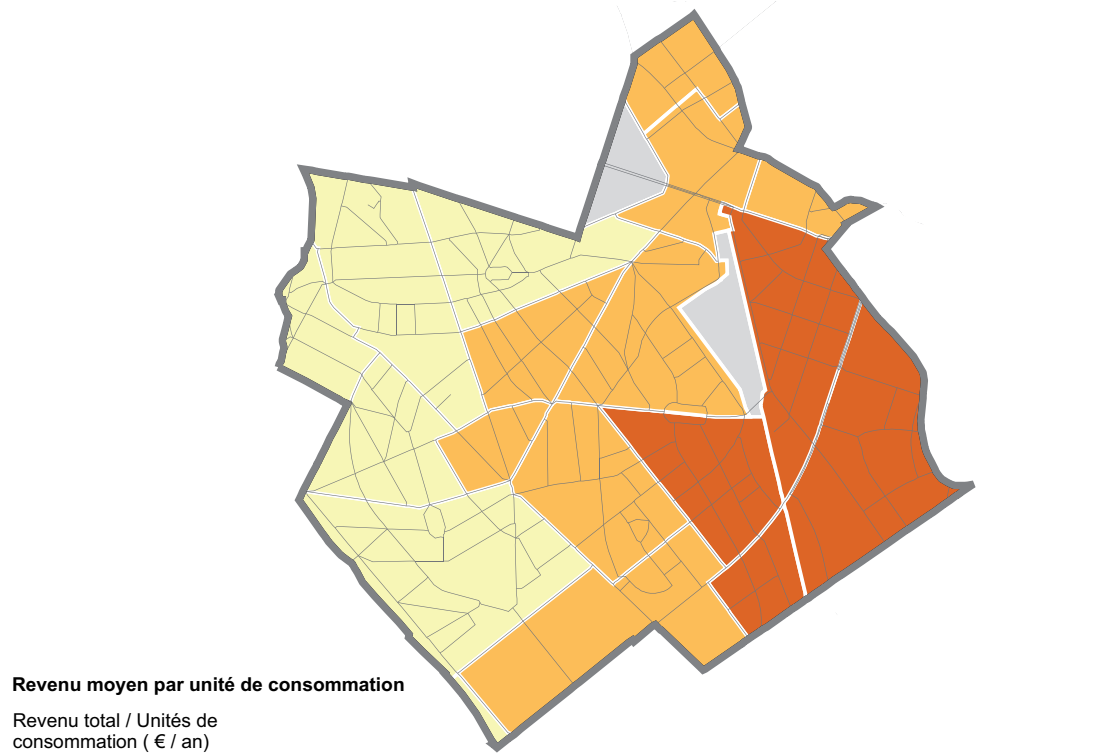
Revenu moyen par unité de consommation
Revenu total / Unités de consommation (€ / an)
16 501 - 20 000
14 001 - 16 500
11 000 - 14 000
< 200 habitants ou < 2,5 hab/ha
Routes
0
1km
Source : DGSIE, statistiques fiscales 2007
Cartographie : IGEAT / ULB

Le revenu moyen par unité de consommation a été calculé en rapportant le revenu total déclaré par rapport au nombre total d'unités de consommation du quartier. Les unités de consommation réévaluent la population en tenant compte de la structure des ménages, celle-ci ayant une influence sur la structure des dépenses. Les unités de consommation sont définies de la façon suivante : le premier adulte d'un ménage vaut 1 unité de consommation, les autres adultes 0,5 et les enfants de moins de 13 ans 0,3.

Sur la carte, on observe un gradient est-ouest avec un maximum de 19 964 €/an, pour le secteur «A15- Collège Saint-Michel», et un minimum est de 11 261 €/an observé dans le secteur «A322-Nouvelle Avenue-Sud».

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.2 CLASSES DE REVENUS

Figure 6 : Composition du revenu imposable globalement par classe de montant par déclaration, parts en 2005 à Etterbeek et en Région bruxelloise.

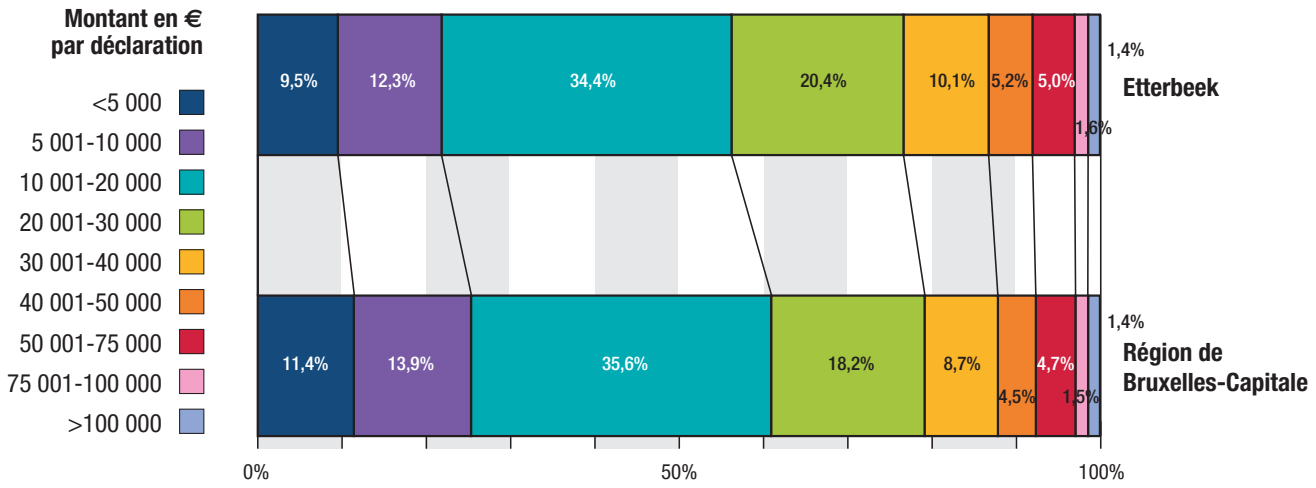

Source : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2006 (relatives aux revenus 2005).

Etterbeek est une commune de classes moyennes à supérieures. La part des faibles revenus (< 10 000 € par déclaration) est plus faible à Etterbeek que dans la Région bruxelloise et celle des plus hauts revenus (> 75 000 € par déclaration) y est identique (respectivement 21,8 % et 2,9 % contre 25,3 % et 2,9 %). Par conséquent, la part des revenus intermédiaires (de 10 000 € à 75 000 €) y est plus élevée.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.3 SOURCES DU REVENU

Figure 7 : Composantes du revenu imposable globalement, parts en 2005 à Etterbeek et en Région bruxelloise.

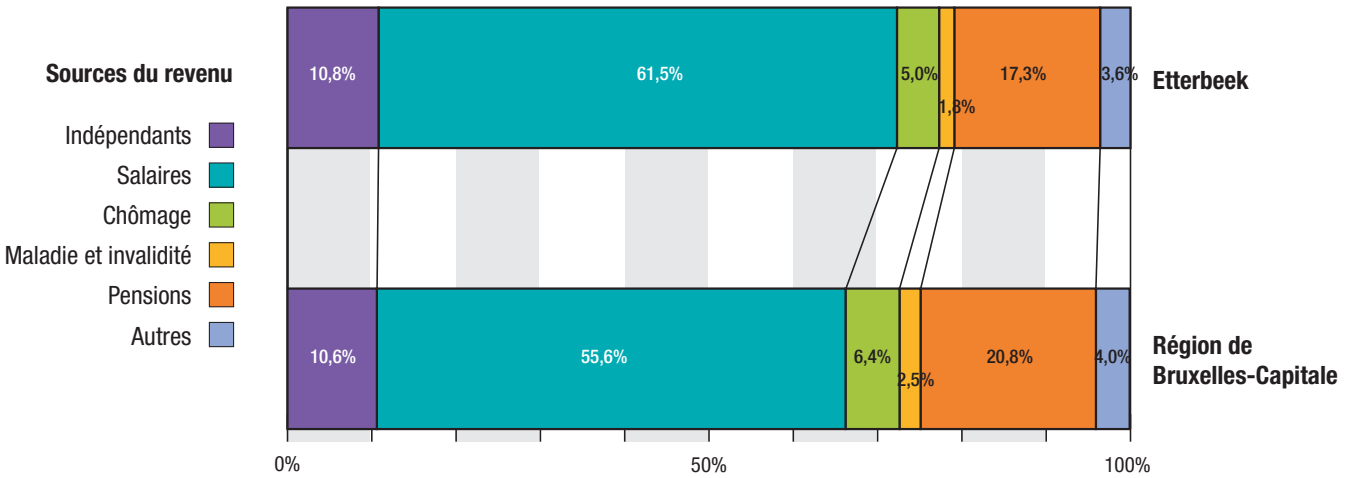

Source : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2006 (relatives aux revenus 2005).

Etterbeek est une commune avec beaucoup d'actifs. Les revenus des salaires (61,5 %) prennent donc une part plus importante que dans l'ensemble de la Région (55,6 %). La proportion des pensions (17,3 %) est plus faible comparée à la moyenne régionale (20,8 %).

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.4 PERSONNES VIVANT AVEC UN REVENU MINIMUM OU DE REMPLACEMENT

Tableau 8 : Nombres et pourcentages de personnes avec un revenu minimum ou de remplacement en 2008 à Etterbeek et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Etterbeek		Région bruxelloise	
	Nombre	%	Nombre	%
Jeunes (18-25 ans)	**4 000**	**100,0**	**93 462**	**100,0**
CPAS : revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	247	6,2	7 177	7,7
Allocation de chômage	228	5,7	8 264	8,8
Allocation pour handicapés	12	0,3	516	0,6
Total de jeunes avec allocations	487	12,2	15 957	17,1
Population active (18-64 ans)	**29 837**	**100,0**	**667 026**	**100,0**
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	1 163	3,9	20 385	3,1
Allocation de chômage	2 900	9,7	91 409	13,7
Allocation pour handicapés	398	1,3	11 198	1,7
Total de 18-64 ans avec allocations	4 461	15,0	122 992	18,4
Personnes âgées (≥ 65 ans)	**5 283**	**100,0**	**152 045**	**100,0**
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	56	1,1	1 349	0,9
Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)	526	10,0	17 256	11,3
Allocation pour handicapés	281	5,3	8 155	5,4
Total de personnes âgées avec allocations	863	16,3	26 760	17,6

Sources : SPP Intégration Sociale – janvier 2008, ONEM, SPF Sécurité Sociale, Office National des Pensions 2008.

15,0 % de la population active et 12,2 % des jeunes vit d'une allocation de remplacement à Etterbeek. La proportion de la population qui vit d'un revenu minimum d'insertion ou d'une allocation de remplacement est plus basse à Etterbeek que dans l'ensemble de la Région. 16,3 % des personnes âgées bénéficient d'une garantie de revenu, d'une allocation d'invalidité ou d'un revenu d'intégration social ou équivalent.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.5 POPULATION BÉNÉFICIAIRE D'UN REVENU CPAS

Tableau 9 : Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Etterbeek et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Etterbeek				Région bruxelloise			
Âge	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	3	4	7	7 782	42	31	73	229 420
18-24	199	34	233	4 000	5 791	1 355	7 146	93 462
25-49	519	121	640	19 420	11 211	3 908	15 119	411 019
50-64	224	32	256	6 417	4 553	666	5 219	162 545
≥65	44	11	55	5 283	1 103	232	1 335	152 045
Total	989	202	1191	42 902	22 700	6 192	28 892	1 048 491

Sources : SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE : Registre national (population au 01/01/2008).

Tableau 10 : Pourcentage de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Etterbeek et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Etterbeek				Région bruxelloise			
Âge	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	0,0	0,1	0,1	100 %	0,0	0,0	0,0	100 %
18-24	5,0	0,9	5,8	100 %	6,2	1,4	7,6	100 %
25-49	2,7	0,6	3,3	100 %	2,7	1,0	3,7	100 %
50-64	3,5	0,5	4,0	100 %	2,8	0,4	3,2	100 %
≥65	0,8	0,2	1,0	100 %	0,7	0,2	0,9	100 %
Total	2,3	0,5	2,8	100 %	2,2	0,6	2,8	100 %

Sources : SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE : Registre national (population au 01/01/2008).

Fin 2007, 2,8 % de la population d'Etterbeek bénéficiait d'un revenu de remplacement, ce qui est égal à moyenne dans l'ensemble de la Région bruxelloise. La catégorie d'âges dans laquelle les bénéficiaires sont proportionnellement les plus représentés est celle des 18-24, mais moins à Etterbeek que dans la Région bruxelloise.

3.3 Revenus et sources de revenus

Figure 8 : Évolution de la proportion de bénéficiaires d'un RIS ou équivalent à Etterbeek et en Région bruxelloise entre 2000 et 2007.

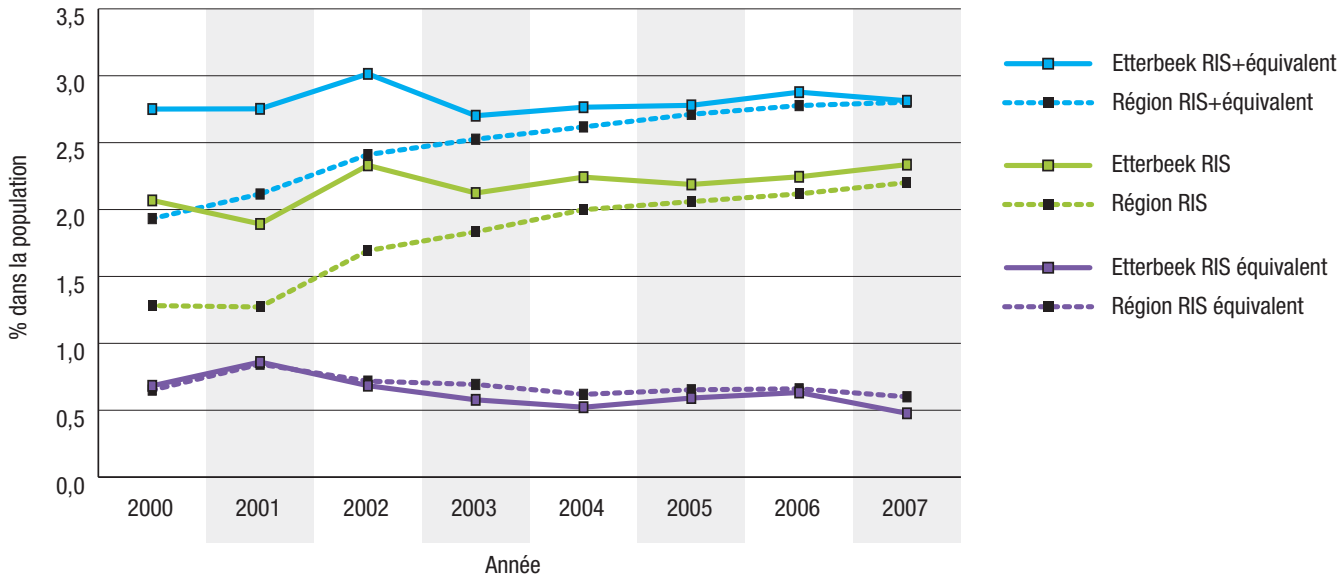

Sources : SPP Intégration sociale données au 31/12/2007, SPF Economie – DGSIE, Registre national.

Entre 2000 et 2007, la part des personnes bénéficiaires d'un revenu du CPAS à Etterbeek a eu tendance à se stabiliser et à se rapprocher de la moyenne bruxelloise, qui elle est en augmentation.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.6 MISES AU TRAVAIL

Figure 9 : Nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 au CPAS d'Etterbeek entre 1999 et 2008.

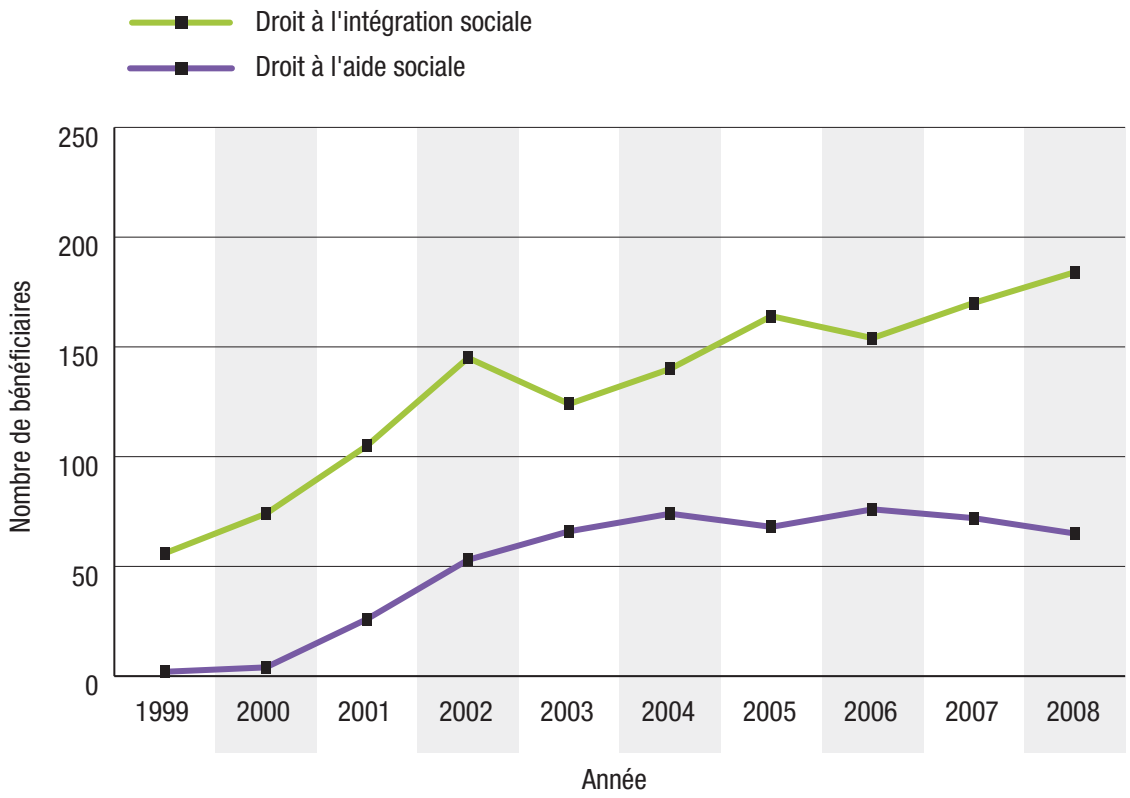

Source : SPP Intégration sociale.

Le nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 est en croissance à Etterbeek entre 1999 et 2008.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.7 PERSONNES À FAIBLES REVENUS (BIM OU OMNIO)

Tableau 11 : Nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Etterbeek au 01/01/2008 par tranche d'âges.

Etterbeek	Nombre de titulaires				Nombre de personnes à charges			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	18	399	855	1 272	190	134	69	393
CPAS	12	993	33	1 038	758	322	16	1 096
GRAPA	0	12	386	398	4	20	43	67
Allocation pour handicapé	2	336	219	557	104	91	28	223
Allocation familiale majorée	33	2		35	0	0		0
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		351	6	358	113	137	2	252
OMNIO	164	196	1	361				
Total des bénéficiaires	230	2 289	1 500	4 019	1 169	704	158	2 031
Population totale BCSS	8 665	29 028	5 304	42 997	8 665	29 028	5 304	42 997

Source : BCSS 2008.

Tableau 12 : Pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Etterbeek au 01/01/2008 par tranche d'âges.

Etterbeek	% de titulaires dans la population				% de personnes à charges dans la population			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	0,2	1,4	16,1	3,0	2,2	0,5	1,3	0,9
CPAS	0,1	3,4	0,6	2,4	8,7	1,1	0,3	2,5
GRAPA	0,0	0,0	7,3	0,9	0,0	0,1	0,8	0,2
Allocation pour handicapé	0,0	1,2	4,1	1,3	1,2	0,3	0,5	0,5
Allocation familiale majorée	0,4	0,0		0,1	0,0	0,0		0,0
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		1,2	0,1	0,8	1,3	0,5	0,0	0,6
OMNIO	1,9	0,7	0,0	0,8				
Total des bénéficiaires	2,7	7,9	28,3	9,3	13,5	2,4	3,0	4,7
Population totale BCSS	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : BCSS 2008.

Le nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance des soins de santé et les personnes à charge est un indicateur du nombre de personnes vivant dans des ménages à faibles revenus.

14,0 % de la population d'Etterbeek bénéficie (directement ou indirectement) de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé, comme titulaire ou comme personne à charge. C'est moins que dans la Région bruxelloise [14] (17,2 %). Etterbeek compte autant de bénéficiaires du CPAS (4,9 %) et de «GRAPA» (1,1 %) que la moyenne de la Région (respectivement 4,9 % et 1,0 %). Par contre, il y a moins de VIPO (3,9 %) et d'handicapés (1,8 %) et de chômeurs âges (1,4 %) que la Région (respectivement 5,1 %, 2,2 % et 2,0 %).

(14) Pour la Région, voir le tableau 7 du Baromètre social de 2008 à la page 16.

4. SANTÉ

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs de santé, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Mortalité» dans la thématique «Santé» mais aussi «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

4.1 État de santé général

4.1.1 ESPÉRANCE DE VIE

Figure 10 : Évolution de l'espérance de vie à Etterbeek et en Région bruxelloise par sexe.

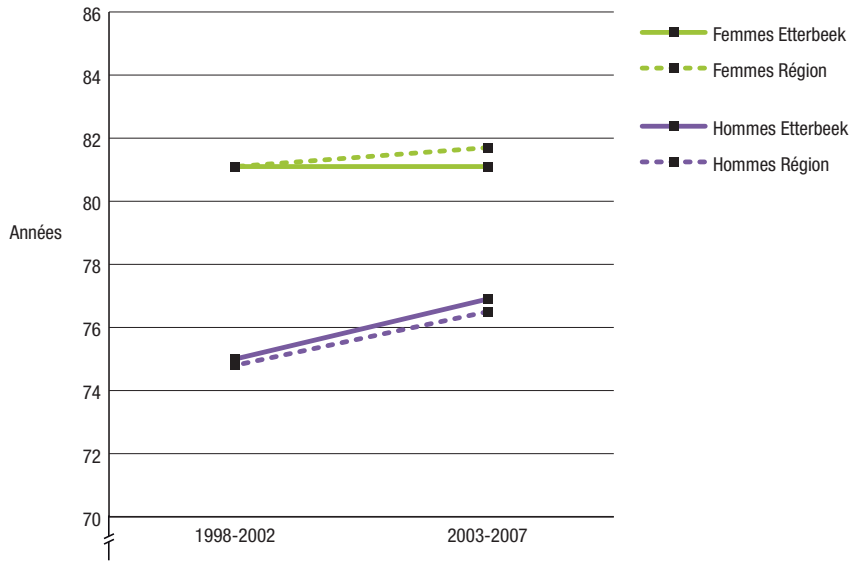

Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la santé et du social.

L'espérance de vie de femmes est supérieure à celle des hommes. La croissance de l'espérance de vie est plus importante pour les hommes que pour les femmes, aussi bien à Etterbeek (respectivement +1,9 ans contre +0,0 ans) que dans la Région Bruxelles-Capitale (respectivement +1,7 ans contre + 0,6 ans).

4.1 État de santé général

4.1.2 SANTÉ SUBJECTIVE

Figure 11 : Santé perçue par âge et par sexe à Etterbeek et en Région bruxelloise.

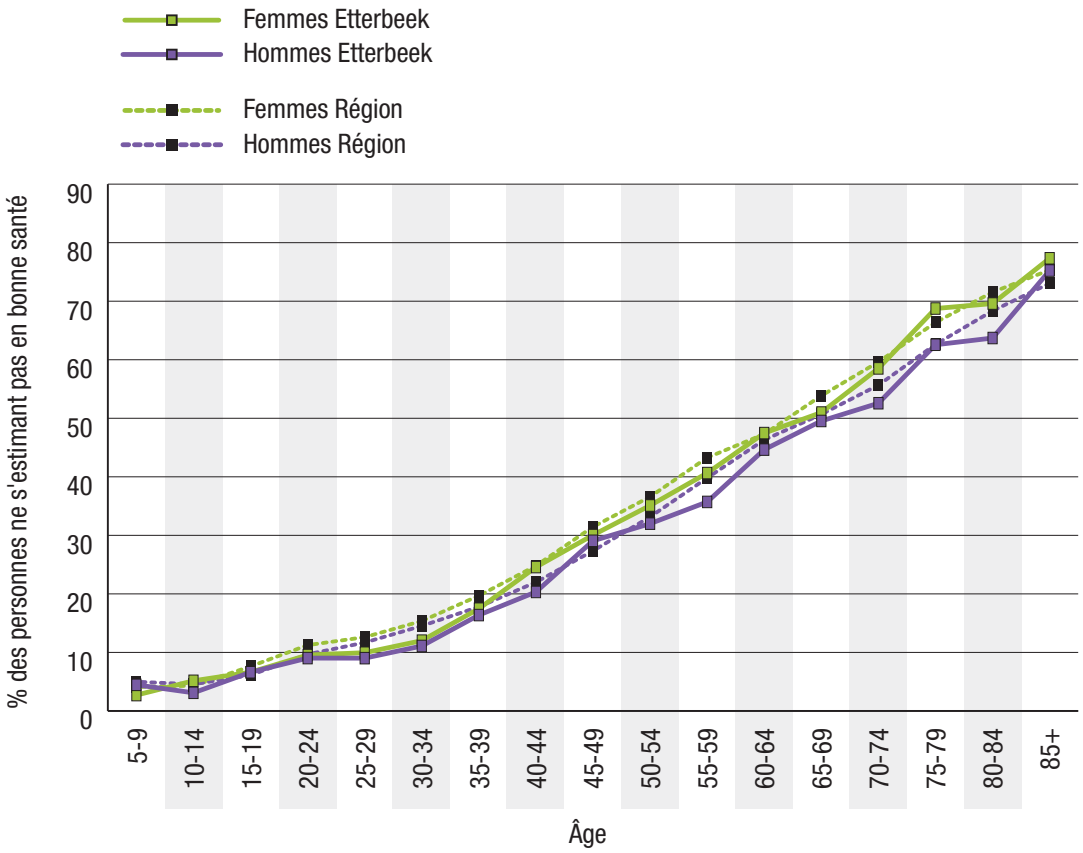

Source : Enquête socioéconomique générale 2001, calculs Patrick Deboosere (VUB Interface Demography).

La population d'Etterbeek s'estime globalement en meilleure santé que celle de la Région entière, surtout les hommes.

La santé perçue est utilisée comme indicateur de l'état de santé général de la population. Cette donnée semble être une bonne mesure tant pour des études exploratoires que pour la planification au niveau politique. C'est pourquoi les données de l'enquête socio-économique générale 2001 sur la santé perçue ont été analysées en détail dans l'«Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale» (chapitre 9).

4.1 État de santé général

4.1.3 MORTALITÉ

Tableau 13 : Principales causes de mortalité à tout âge à Etterbeek, pour la période 2003-2007 et comparaisons avec la Région bruxelloise après standardisation [15] pour l'âge.

	Hommes			Femmes		
	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région
Maladies cardiovasculaires	231	238,6	-4 %	388	356,3	+1 %
Cancers	227	234,5	+5 %	254	233,2	+11 %
Maladies respiratoires	97	100,2	-5 %	149	136,8	**+19 %**
Maladies de l'appareil digestif	40	41,3	+4 %	168	154,3	+15 %
Maladies infectieuses et parasitaires				39	35,8	+0 %
Causes externes	49	50,6	-23 %	63	57,8	+15 %
Accidents				44	40,4	+21 %
Suicide	20	20,7	-11 %			
Total	767	792,3	-1 %	1130	1 037,6	**+7 %**

Seules les causes comptant plus de 20 décès dans la commune durant la période 2003-2007 sont reprises dans ce tableau.
Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.
Si le pourcentage de la différence de mortalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard.
Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social.

À Etterbeek, le taux de mortalité à tout âge est de 792 pour 100 000 pour les hommes et de 1 038 pour 100 000 pour les femmes. Après standardisation pour l'âge, ce taux est significativement plus élevé pour les femmes (+7 % par rapport à la Région).

Après standardisation pour l'âge, on observe un excès de mortalité significatif lié aux maladies respiratoires chez les femmes.

(15) Voir mode d'emploi.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.1 NATALITÉ

Figure 12 : Évolution du taux de natalité à Etterbeek et en Région bruxelloise, 1998-2007.

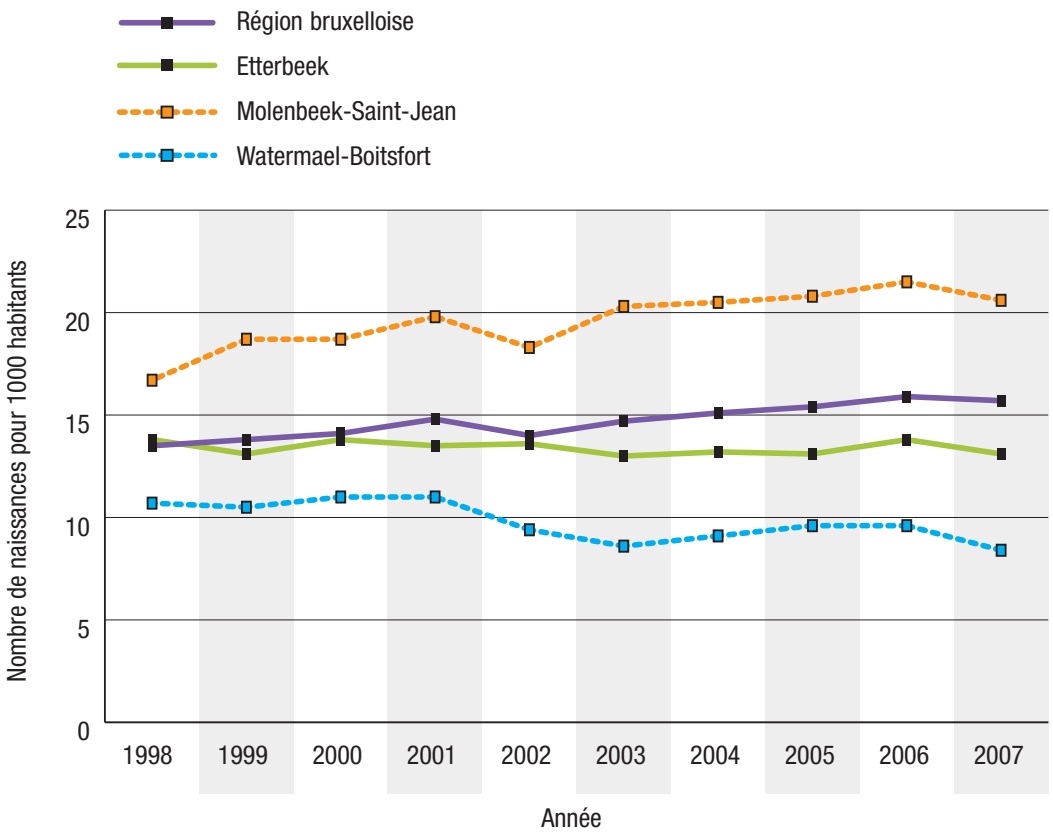

Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

Entre 1998 et 2007, le nombre absolu de naissances vivantes et le taux de natalité stagnent à Etterbeek alors qu'ils sont en augmentation pour l'ensemble de la Région.

4.2 Santé des jeunes enfants

Figure 13 : Évolution du nombre absolu de naissances vivantes à Etterbeek, 1998-2007 selon deux sources différentes.

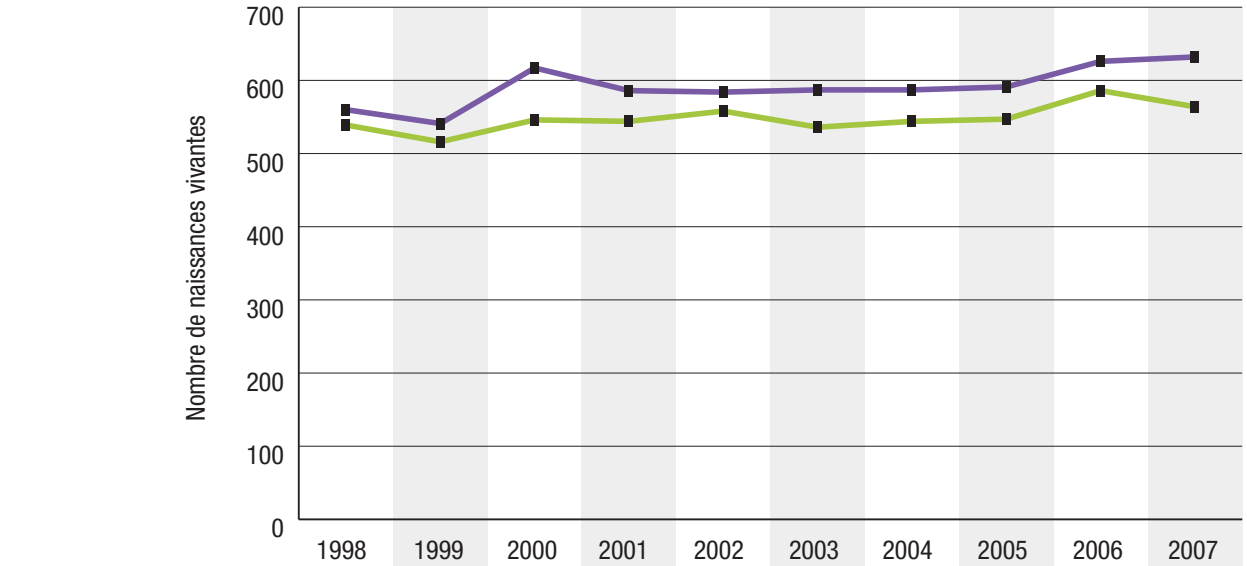

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Bulletins statistiques	560	541	617	586	584	587	587	591	626	632
Registre national	539	516	546	544	558	536	544	547	586	564

Sources : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social et DGSIE : Registre national.

Le chiffre officiel sur le nombre de naissances est celui du Registre national, constitué sur base des registres de population des communes.
Une autre source d'information concernant les naissances est constituée par les bulletins statistiques de naissances qui sont complétés par les professionnels de la santé et les services d'état civil de la commune de naissance. Cette source prend en compte toutes les naissances, quel que soit le statut de résidence de la mère. Dans la plupart des communes, le nombre de naissances enregistrées via cette source est plus élevé que celui enregistré par le Registre national. Les naissances non enregistrées concernent d'une part des enfants dont la mère est inscrite au Registre d'attente et d'autre part des situations particulières (personnel diplomatique lié aux institutions internationales, personnes sans domicile fixe, personnes en situation irrégulières).

À Etterbeek, la différence entre les deux sources d'information est importante (68 personnes en 2007). Cela veut dire qu'il y a des naissances non enregistrées dans le Registre national.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.2 CARACTÉRISTIQUES DES NAISSANCES ET DES MÈRES

Figure 14 : Caractéristiques sociales du ménage des nouveaux-nés [16] à Etterbeek et en Région bruxelloise au 01/01/2007.

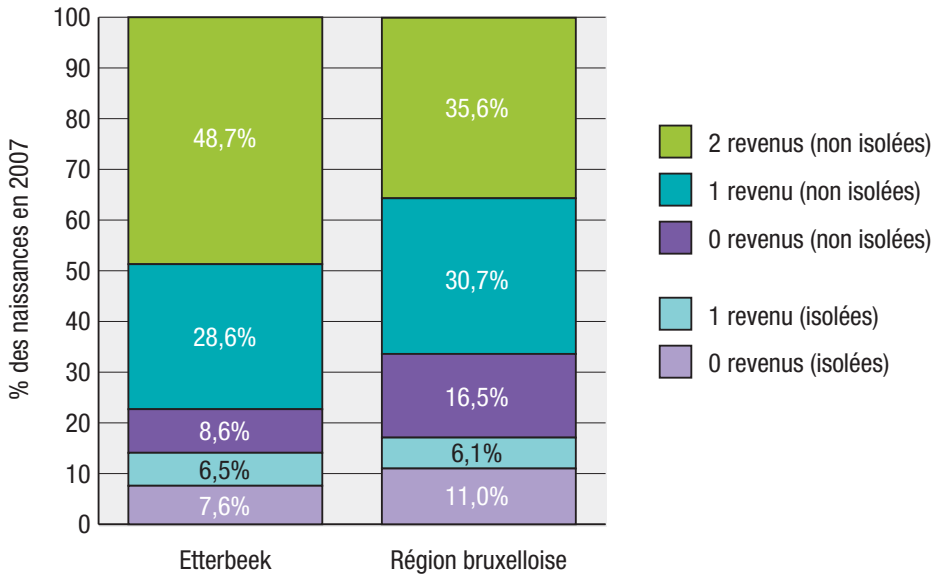

Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

À Etterbeek, presque la moitié des naissances (48,7 %) a lieu dans un ménage comptant deux revenus, ce qui est plus que dans l'ensemble de la Région (35,6 %). 16,2 % des enfants naissent dans un ménage sans revenu et 14,1 % dans des ménages isolés, c'est moins qu'en Région bruxelloise (respectivement 27,5 % et 17,1 %). La proportion d'enfants naissant dans un ménage sans revenu du travail (isolé ou non) est utilisée comme indicateur de pauvreté.

(16) Un ménage isolé est un ménage où la mère est seule au moment de la naissance.

4.2 Santé des jeunes enfants

Figure 15 : Évolution de la nationalité actuelle de la mère des nouveaux-nés à Etterbeek, 1998-2007.

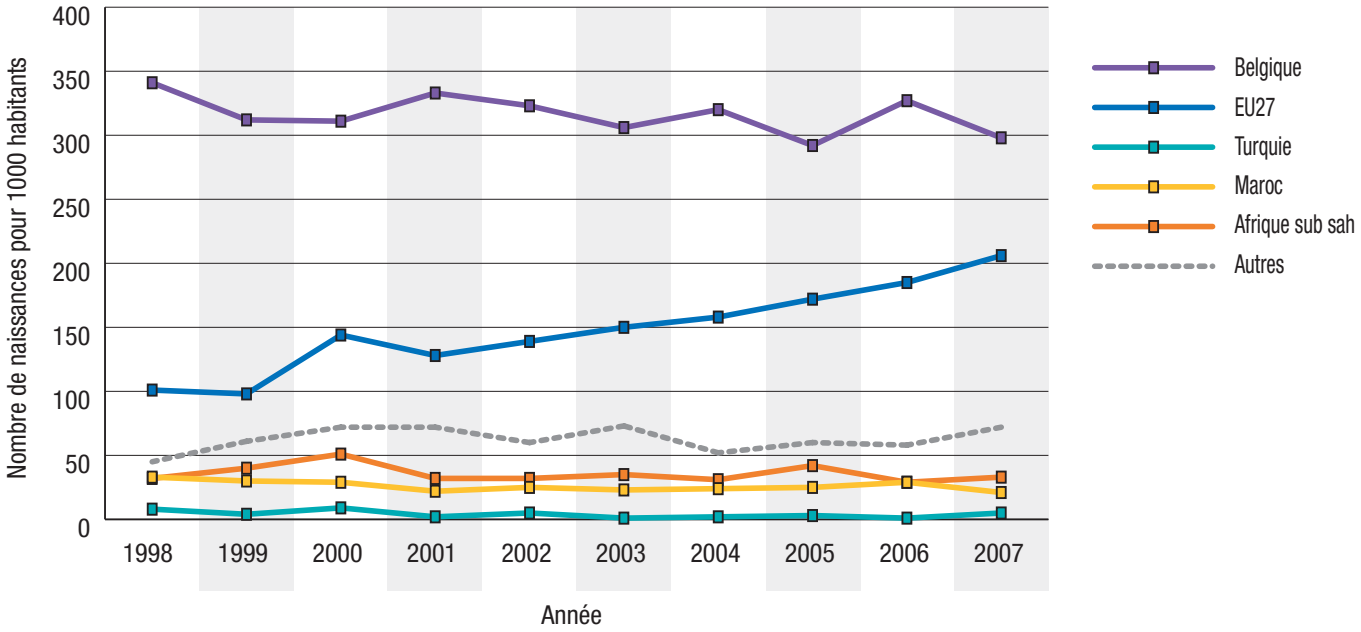

Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

À Etterbeek en 2007, 47 % des naissances sont issues de mères de nationalité belge et 32 % de mères de nationalités européennes.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.3 SANTÉ MATERNO-INFANTILE

Tableau 14 : Évolution des caractéristiques des naissances et des mères résidentes à Etterbeek et en Région bruxelloise 2003-2007.

	Nombre Etterbeek	% Etterbeek*	% Région*
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Naissances multiples	115	3,8	3,5
Césariennes	590	**19,5**	17,4
Accouchements induits	782	27,0	26,3
Prématurés (< 37 semaines)	204	7,3	6,7
Grands prématurés (< 32 semaines)	19	6,8	10,0
Petits poids (< 2500g)	206	7,0	6,5
Mères < 20 ans	48	**1,6**	2,8
Mères ≥ 40 ans	137	4,5	4,0

* Pour 100 naissances vivantes (prématurés, petits poids de naissance) ou totales
Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.
Si le pourcentage de la différence de natalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard. Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Etterbeek, les naissances par césarienne (19,5 %) sont proportionnellement plus nombreuses qu'en Région bruxelloise (17,4 %). Dans la commune, il y a une part inférieure de mères de moins de 20 ans (1,6 %) par rapport à la Région (2,8 %).

4.2.4 MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE

Tableau 15 : Évolution de la mortalité périnatale, infantile et fœto-infantile parmi les naissances de mères résidentes à Etterbeek et en Région bruxelloise, périodes 1998-2002 et 2003-2007.

	Nombre Etterbeek	Etterbeek pour 1000 naissances	Région pour 1000 naissances
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Mortalité périnatale (1)	12	**4,0**	7,2
Mortalité infantile (2)	6	**2,0**	4,3
Mortalité fœto-infantile (3)	16	**5,3**	9,2

(1) Décès avant la naissance, à partir de la 22ème semaine de gestation ou de 500g, ou au cours de la première semaine de vie (0-6 jours révolus) pour 1000 naissances totales.
(2) Décès entre la naissance et l'âge de un an (0-364 jours révolus) pour 1000 naissances vivantes.
(3) Décès entre la 22ème semaine de grossesse et la naissance (critère en vigueur depuis 1999, auparavant 28 semaines de gestation ou 1000g) ou au cours de la première année de vie pour 1000 naissances totales.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Etterbeek, les mortalité périnatales, infantiles et fœto-infantiles sont significativement plus basses que dans la Région.

5. ÉDUCATION

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs à l'enseignement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Petite enfance» dans la thématique «Socio-culturel» mais aussi «Insertion sur le marché du travail» dans la thématique «Economie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel

Tableau 16 : Nombre d'élèves dans l'enseignement maternel à Etterbeek et en Région bruxelloise, début 2008.

	Etterbeek	Région bruxelloise
Au lieu de résidence	1527	46 958
Au lieu de scolarisation	1767	51 041

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs : IGEAT-ULB.

Remarques : les statistiques au lieu de résidence concernent les enfants résidant à Etterbeek, quelque soit la commune dans laquelle ils suivent un enseignement. Elles rendent généralement assez bien compte de la réalité communale.

Les élèves scolarisés dans des écoles non subsidiées par les Communautés française et flamande (notamment les écoles internationales) ne sont pas repris dans ces chiffres.

5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire

Tableau 17 : Nombre d'élèves dans l'enseignement obligatoire à Etterbeek et en Région bruxelloise, début 2008.

		Au lieu de résidence		
		Etterbeek		Région bruxelloise
Niveau	**Filière**	**Nombre**	**% dans niveau**	**% dans niveau**
Primaire	Primaire	2 270	94,7	94,8
	Primaire spécialisé	128	5,3	5,2
	Primaire total	2 398	100,0	100,0
Secondaire 1	Secondaire	761	100,0	100,0
Secondaire 2	Général	403	52,7	51,2
	Technique	194	25,4	24,5
	Professionnel	167	21,9	24,3
	Total	764	100,0	100,0
Secondaire 3	Général	321	48,6	45,9
	Technique	203	30,8	30,9
	Professionnel	136	20,6	23,2
	Total	660	100,0	100,0
Secondaire spécialisé	Secondaire spécialisé	61	100,0	100,0
Secondaire 4	Professionnel	12	100,0	100,0
Nombre total d'élèves		**4 656**	-	-

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs : IGEAT-ULB.

Le niveau secondaire 1 reprend les élèves aux deux premières années du secondaire, le secondaire 2, ceux en troisième et quatrième et le secondaire 3, ceux de cinquième et sixième années. Le niveau 4 représente la septième année du secondaire dans l'enseignement professionnel.

Par rapport à la moyenne régionale, les élèves du secondaire vivant à Etterbeek ont tendance à plus s'orienter vers l'enseignement général, et moins vers l'enseignement professionnel.

La commune compte 4 656 élèves scolarisés, c'est-à-dire résidant dans la commune et suivant l'enseignement obligatoire. Attention, un élève résidant dans une autre commune peut très bien être scolarisé à Etterbeek et inversement.

5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire

Figure 16 : Rythmes scolaires des élèves dans l'enseignement secondaire (en première, troisième et cinquième année) vivant à Etterbeek et en Région bruxelloise par sexe et filière au cours de l'année scolaire 2007-2008.

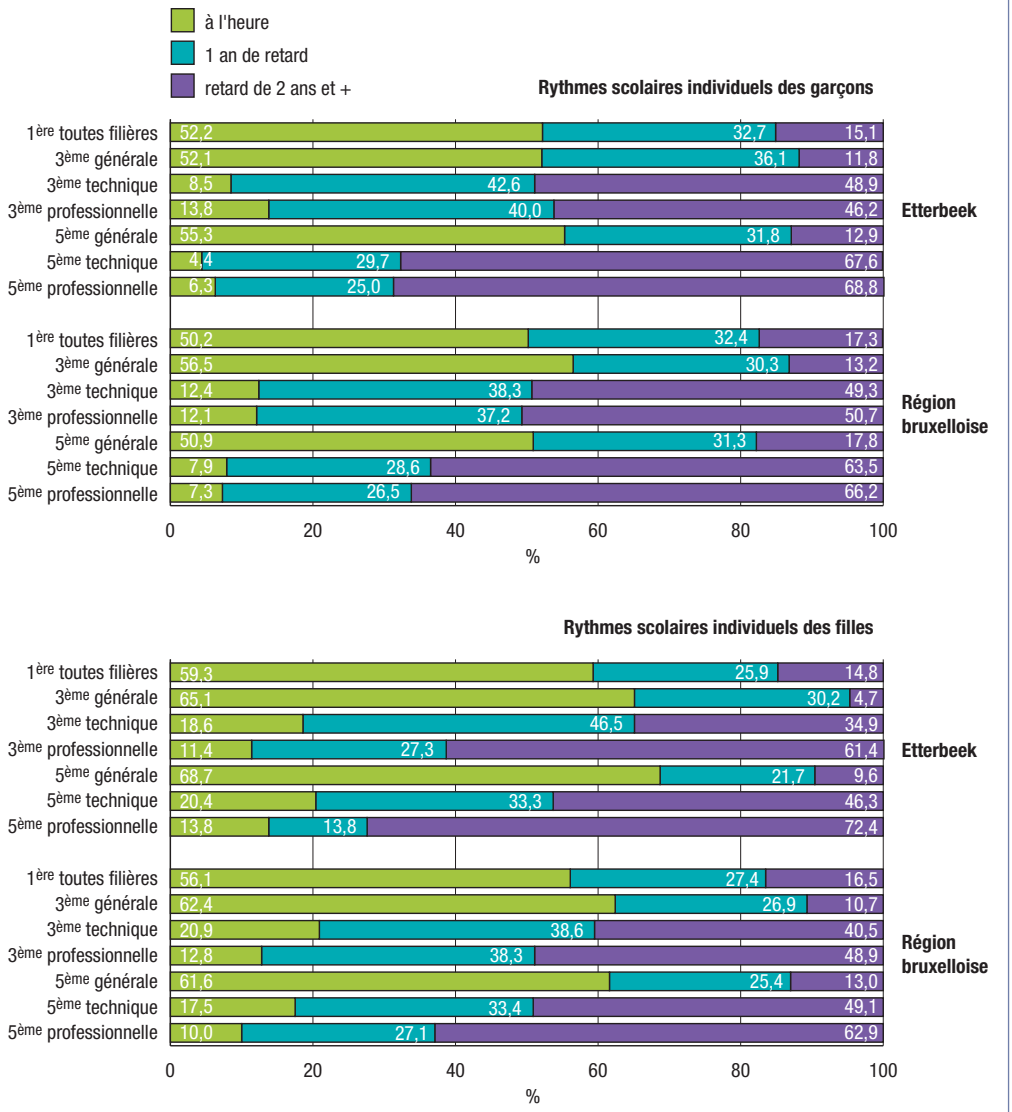
à l'heure
1 an de retard
retard de 2 ans et +
Rythmes scolaires individuels des garçons
1ère toutes filières 52,2 32,7 15,1
3ème générale 52,1 36,1 11,8
3ème technique 8,5 42,6 48,9
3ème professionnelle 13,8 40,0 46,2
5ème générale 55,3 31,8 12,9
5ème technique 4,4 29,7 67,6
5ème professionnelle 6,3 25,0 68,8
Etterbeek
1ère toutes filières 50,2 32,4 17,3
3ème générale 56,5 30,3 13,2
3ème technique 12,4 38,3 49,3
3ème professionnelle 12,1 37,2 50,7
5ème générale 50,9 31,3 17,8
5ème technique 7,9 28,6 63,5
5ème professionnelle 7,3 26,5 66,2
Région bruxelloise
0 20 40 60 80 100
%
Rythmes scolaires individuels des filles
1ère toutes filières 59,3 25,9 14,8
3ème générale 65,1 30,2 4,7
3ème technique 18,6 46,5 34,9
3ème professionnelle 11,4 27,3 61,4
5ème générale 68,7 21,7 9,6
5ème technique 20,4 33,3 46,3
5ème professionnelle 13,8 13,8 72,4
Etterbeek
1ère toutes filières 56,1 27,4 16,5
3ème générale 62,4 26,9 10,7
3ème technique 20,9 38,6 40,5
3ème professionnelle 12,8 38,3 48,9
5ème générale 61,6 25,4 13,0
5ème technique 17,5 33,4 49,1
5ème professionnelle 10,0 27,1 62,9
Région bruxelloise
0 20 40 60 80 100
%

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap.

«À l'heure» signifie que l'élève est soit en avance, soit dans l'année théorique dans laquelle il est sensé être en fonction de son âge.

Parmi les élèves de 1ère année du secondaire toutes filières confondues en 2007-2008, entre 50 et 60 % des enfants vivant à Etterbeek sont «à l'heure» (ce qui est plus que dans la Région bruxelloise), entre 25 et 30 % ont un an de retard (comme dans la Région) et à peine plus de 15 % ont plus de deux ans de retard ou plus (contre plus de 15 dans la Région). En règle générale, les élèves vivant à Etterbeek sont plus souvent «à l'heure» que dans l'ensemble de la Région.

De plus, en 2001 [17], les jeunes ne poursuivant plus d'études et n'ayant pas de diplôme du secondaire supérieur sont proportionnellement moins nombreux dans la commune (42,1 % des 18-24 ans non-étudiants) que dans les 19 communes réunies (47,7 %).

(17) Enquête socio-économique de 2001.

6. LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs au logement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Superficie des logements», «Type de logement», «Évolution du parc du logement», «Structure de la propriété» et «Parc du logement social» dans la thématique «Logement» mais aussi «Ancienneté de l'urbanisation» et «Structure du bâti» dans la thématique «Morphologie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

Tableau 18 : Caractéristiques des logements à Etterbeek et en Région bruxelloise.

	Etterbeek	Région bruxelloise
Part des ménages résidant en appartement (%) - 2001	77,5	71,2
Superficie moyenne par logement (m²) - 2001	72,6	74,4
Nombre de pièces par habitant (nb) - 2001	2,1	1,9
Part des logements occupés par le propriétaire (%) -2001	34,9	41,5
Part des logements en location (%) - 2008	62	58,6
Part des logements sociaux (logt/100 ménages) - 2007	6,4	7,8
Part des logements avec confort de base (%) - 2001	90,6	90,8
Part des logements construits avant 1961 (%) - 2001	76,2	63,0
Loyer mensuel moyen des logements (€) - 2008	548	553
Loyer mensuel moyen des logements 1 chambre (€) - 2008	521	471
Loyer mensuel moyen des logements 2 chambres (€) - 2008	609	591
Part des surfaces artificialisées (%) - 2006	76,6	46,5

Source : SPF Economie – DGSIE (Enquête Socio-économique 2001) ; Observatoire des Loyers 2008 ; IGEAT 2006

À Etterbeek, la part des ménages qui résident en appartement est supérieure à la moyenne régionale (77,5 % contre 71,2 %). La part de logements sociaux est par contre inférieure à ce que l'on observe dans la Région (6,4 % contre 7,8 %). Tous logements confondus, le loyer moyen d'un logement en location est de 548 € dans la commune. Les logements sont équipés normalement (90,6 % disposent du confort de base, c'est-à-dire d'une salle de bain, de l'eau courante et de toilettes à l'intérieur) et l'environnement est plutôt urbain (près de 76,6 % du territoire communal est artificialisés contre 46,5 pour la Région, le reste étant occupé par des espaces verts, des jardins ou des surfaces non imperméabilisées [18]).

(18) Voir carte de repérage.

COLOPHON

AUTEURS :

Université Libre de Bruxelles - IGEAT :
Benjamin WAYENS, Pierre KUMMERT, Gauvain DUMONT

Observatoire de la Santé et du Social :
Truus ROESEMS

MISE EN PAGE :

Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire asbl :
Nathalie da Costa Maya

NUMÉRO DE DÉPÔT LÉGAL :

B/2010/2239/01

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick Debouverie, Commission communautaire française,
42 rue des Palais, 1030 Bruxelles

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

COCOF – Service des Affaires sociales – Cohésion sociale
www.cocof.irisnet.be
Martine BAUWENS – 02 800 84 23 – mbauwens@cocof.irisnet.be
(contrats régionaux)
Marie-Pierre DURT – 02 800 81 25 – mpdurt@cocof.irisnet.be
(contrats communaux)

CBAI – Centre régional d'appui à la politique de cohésion sociale (CRAcs)
www.cbai.be
Alexandre ANSAY – 02/289 71 61 – alexandre.ansay@cbai.be
Jonathan UNGER – 02/289 71 63 – jonathan.unger@cbai.be

ULB – Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT)
www.ulb.ac.be/igeat
Benjamin WAYENS – 02/650 50 79 – bwayens@ulb.ac.be

Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale
www.observatbru.be
Truus ROESEMS – 02/552 01 57 – troesems@ggc.irisinet.be

Cabinet du ministre, membre du Collège en charge de la cohésion sociale
Philippe STERCKX – 02/506 32 60 – psterckx@picque.irisnet.be

VEUILLEZ CITER CETTE PUBLICATION DE LA FAÇON SUIVANTE :

ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise, Fiche 5 : Commune d'Etterbeek, Commission communautaire française, 2010.

FICHES COMMUNALES D'ANALYSE DES STATISTIQUES LOCALES EN RÉGION BRUXELLOISE :

Différents documents composent cet outil d'analyse des statistiques locales

Les fiches communales

01 Fiche d'Anderlecht
02 Fiche d'Auderghem
03 Fiche de Berchem-Sainte-Agathe
04 Fiche de Bruxelles-Ville
05 Fiche d'Etterbeek
06 Fiche d'Evere
07 Fiche de Forest
08 Fiche de Ganshoren
09 Fiche d'Ixelles
10 Fiche de Jette
11 Fiche de Koekelberg
12 Fiche de Molenbeek-Saint-Jean
13 Fiche de Saint-Gilles
14 Fiche de Saint-Josse-Ten-Noode
15 Fiche de Schaerbeek
16 Fiche d'Uccle
17 Fiche de Watermael-Boitsfort
18 Fiche de Woluwe-Saint-Lambert
19 Fiche de Woluwe-Saint-Pierre

Les documents concomitants

Mode d'emploi
Sources et références
Fiche Régionale

Ces fiches communales peuvent être obtenues dans les deux langues sur le site web de l'Observatoire de la Santé et du Social (**www.observatbru.be**). Les documents concomitants sont uniquement disponibles sur le site de la COCOF (**www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/index-htm/**). Leur contenu peut être librement copié, moyennant mention de la source.